

## DOSSIER Les enjeux de l'or vert

p.20

### VIE DE LA CCI

Concours culinaire 2013,  
la finale

Actions communes  
en faveur de la défiscalisation

### FICHE PRATIQUE

La publicité, tout un art



SURPRENANTE\_

# Osez Nissan Juke



NISSAN  
**JUKE**

à partir de 2 415 000 Francs ou  
**45.000** F/mois

Offre valable en LLD sur 60 mois sur le modèle Nissan Juke 1.6L Visia au prix de vente TTC de 2 415 000Fcfp. Soit 60 loyers x 45 000Fcfp, hors ass., avec restitution du véhicule à la fin de la location. Pour 75 000 kms sur 60 mois, et 8Fcfp du kilomètre supplémentaire. Frais de dossier de 15 750Fcfp. Offre réservée aux particuliers valable jusqu'au 31/08/2013 sous réserve d'acceptation du dossier par LOCAUTO.

# Sommaire

## DOSSIER Les enjeux de l'or vert

p20



### Actualités

Rendez-vous de l'économie  
« Informatique et libertés » p4

### Vie de la CCI

Concours culinaire 2013,  
la finale p5

Actions communes en faveur  
de la défiscalisation p7

## ZOOM ENTREPRISE Les puces de la Blanchisserie industrielle d'Océanie

p8



Actualités entreprises p10

### Portrait

De la web-info  
100 % calédonienne p12

### Provinces

Néméara, le pari bouraillais p14

C'est officiel p16

Repères Économiques p17

### Économie

Une série de mesures  
contre la vie chère p18

## Nouvelles technologies

Si on se faisait un restau ? p25

## SÉCURITÉ

Rendre l'entreprise plus sûre

p26



## Formation

À l'écoute des coûts,  
les outils de contrôle de gestion p29

Quiz p30

Recruterez-vous un apprenti en 2014 ?

## Fiche pratique

La publicité, tout un art p32

Foire aux Questions/Agenda p34

Reprises d'entreprises p37

Foires & salons p37

Revue de presse p38

Le CCI info est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa Cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 - Site internet : www.cci-nc - Directeur de publication : André Desplat - Comité de rédaction : Valérie Nebois-Kempf, Isabelle Papaceit - Coordination : Isabelle Papaceit - Rédaction : Jean-Marc Estournès, Chloé Jez, Frédérique de Jode, Vincent N.-C. - Coordination rédaction : Rezo - Réalisation : Concept - Couverture : D. Becker (SLN) - Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. 77 19 72 - Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 12 000 exemplaires - Le CCI info est distribué aux ressortissants de la CCI-NC.



## Edito

ANDRÉ DESPLAT  
Président de la CCI-NC

L'année 2013 marquera d'une pierre blanche l'histoire de l'or vert calédonien. Le 19 avril, devant un parterre d'élus et de personnalités, la première coulée de nickel de l'usine du Nord a été effectuée. Un instant symbolique. Le commencement d'une aventure économique et humaine et l'aboutissement d'un rééquilibrage provincial espéré depuis quinze années. Au delà de la concrétisation de ce projet, trois unités de traitement du nickel - quatre avec l'usine de Corée du Sud - coexistent aujourd'hui, chacune à un stade de développement bien particulier, et confèrent à la Nouvelle-Calédonie une place de leader dans un marché mondial souvent capricieux. Les enjeux pour le territoire sont considérables. Pérenniser cette ressource non renouvelable, thésauriser et faire fructifier les bénéfices du nickel pour préparer « l'après », préserver l'environnement, intégrer les populations locales dans des projets d'envergure internationale... Tels sont quelques uns des grands défis que la Nouvelle-Calédonie a à relever, et auxquels s'intéresse le dossier de ce mois. Dans un registre plus léger, retrouvez aussi dans les pages du CCI info les résultats de la deuxième édition du concours culinaire mis en place par la province Sud.

Bonne lecture.

## VISITE DE JEAN-MARC AYRAULT

Le Premier ministre était présent quelques jours en Nouvelle-Calédonie fin juillet. Il était déjà venu une première fois, en 1998, à l'occasion de la signature de l'accord de Nouméa.

## RÉOUVERTURE DU MUSÉE MARITIME

Après trois ans de travaux, le Musée maritime a ouvert ses portes le 28 juin dernier. Il propose une collection exceptionnelle avec des espaces totalement repensés, dont un dédié aux objets de Vanikoro rapportés lors des différentes expéditions des Salomon.

## LA CCI RECRUTE

Les offres d'emploi de la CCI-NC sont désormais consultables en ligne sur [www.cci.nc](http://www.cci.nc). Vous pouvez retrouver toutes les annonces dans la rubrique CCI pratique/ nos offres d'emploi. De plus, il est possible de postuler, ou de déposer sa candidature spontanée, en faisant parvenir lettre de motivation et CV directement par mail!



## Rendez-vous de l'économie spécial Cnil

Jeudi 5 septembre, la CCI-NC organise un Rendez-vous de l'économie consacré à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). La conférence, animée par un avocat spécialisé dans les télécommunications, s'intéressera aux problématiques liées à la protection des données personnelles et à leurs impacts en termes de sauvegarde des libertés publiques, thèmes dont l'importance n'est plus à démontrer, en particulier dans un contexte de forte circulation des informations grâce aux réseaux de télécommunications.

### les rendez-vous de l'économie

Jeudi 5 septembre à 18h.  
Auditorium de la CCI-NC,  
14 rue de Verdun à Nouméa.

Inscription  
et renseignement  
au 24 31 00 - [com@cci.nc](mailto:com@cci.nc)

## Salon de l'étudiant

L'École de gestion et de commerce, le Centre de formation d'apprentis de la CCI-NC et le point A participeront à la 14<sup>ème</sup> édition du Salon de l'étudiant organisée les vendredi 30 et samedi 31 août. Cet événement aura lieu

sur le campus de l'Université à Nouville, de 9 heures à 18 heures, et permettra, comme chaque année, aux jeunes de décider de leur orientation et de mieux connaître les perspectives de carrière qui s'offrent à eux.



## Un pôle consulaire à Poindimié

Afin d'assurer une continuité de service aux entreprises de la côte Est, la CCI et la Chambre de métiers et de l'artisanat ont décidé de mutualiser leurs moyens au sein de l'agence CCI de Poindimié. La Chambre d'agriculture les a rejointes pour former le premier pôle consulaire. Tout entrepreneur ou créateur recherchant de l'information, de la formation ou du conseil, quel que soit son secteur d'activité, trouvera

ainsi un interlocuteur. Les ressortissants CCI peuvent également y réaliser leurs formalités d'entreprises. Côté nouveauté toujours, Frédéric Prentout coordonne le réseau CCI de brousse en tant que responsable des agences depuis le 24 juin.

Pour un rendez-vous avec un conseiller entreprises sur Poindimié, appelez le 42 68 20

## Sortie du rapport d'activité 2012 de la CCI-NC

La Chambre de commerce et d'industrie vient d'éditer son rapport d'activité 2012. Il rappelle des temps forts de cette année de mi-mandature et, en particulier, la remise des Trophées de l'entreprise à huit lauréats, la mise en place d'une formation en alternance sur mesure pour les salariés du groupe Hayot et le développement de la démarche d'éco-conception, en partenariat avec l'Ademe. Points marquants également, le renouvellement du logo, du site internet et de la newsletter de la Chambre.



## L'Observatoire des prix est en ligne

Prévu dans le cadre de la lutte contre la vie chère par le gouvernement, le site de l'Observatoire des prix est consultable depuis le 15 juillet dernier. Outil d'information interactif, il est destiné à apporter plus de transparence et de lisibilité concernant les prix à la consommation. Il permet notamment de retrouver la liste des produits à marges réglementées et les quelque 500 articles bénéficiant d'une baisse des prix de 10 %.

[www.observatoiredesprix.nc](http://www.observatoiredesprix.nc)

# Concours culinaire 2013, la finale

**C'est le retour du concours culinaire de la province Sud. Les meilleurs chefs des tables d'hôtes étaient en compétition les 23 et 24 juillet derniers, au lycée Jean XXIII de Païta, pour la deuxième édition de cet événement, financé par la province Sud et organisé par la CCI.**

Ils étaient dix finalistes fin juillet au Lycée Jean XXIII de Païta pour concourir pour le titre. Réunis en cinq binômes, ils ont été jugés aussi bien sur leur technique et sur leur organisation que sur le résultat obtenu dans l'assiette. Avec une entrée, un plat et un dessert, ils avaient pour mission d'impressionner les membres du jury. Lors de la confection des plats, le 24 au matin, ils ont pu bénéficier de l'aide d'un élève du lycée professionnel hôtelier Jean XXIII, désigné « commis » pour la circonstance. Le thème de la finale défini en amont, les « tables d'hôtes urbaines », a été choisi notamment dans le but de privilégier la mise en valeur des produits de brousse. La veille, les participants ont été hébergés à l'hôtel Le Lagon. Ils ont même également pu bénéficier d'une source d'inspiration lors de la dégustation d'un dîner préparé par le chef du 360 sur le thème de la finale.

## Une compétition entre professionnels

Les candidats soit ont eux-mêmes des structures touristiques soit portent un projet dont l'ouverture est prévue prochainement. Ils ont été sélectionnés lors

des sessions de formation adressées aux restaurateurs de gîtes et tables d'hôtes organisées en province Sud durant les mois de juin et juillet. Pas moins de cinq sessions d'une durée de trois jours ont eu lieu : sur l'île des Pins, à Bourail, à La Foa, à Farino et enfin à La Tontouta. Lors de ces journées, le chef nouméen Gabriel Levionnois, en collaboration avec Christian Tillon, accompagnateur itinérant CCI en province Sud, a travaillé avec les stagiaires à la mise en avant des produits locaux. L'objectif principal étant de démontrer qu'il est possible de cuisiner des produits frais, de qualité et représentatifs de la gastronomie calédonienne. C'est aussi l'occasion de transmettre un ensemble de théories et d'enseignements pratiques en techniques culinaires. Les 23 et 24, c'est donc bien armés que les candidats ont participé à la compétition, une occasion stimulante de mettre en œuvre leurs acquis. Deux d'entre eux ont obtenu le titre, en binôme, et un troisième s'est vu remettre le prix au titre de la région gagnante. Mais c'est bien l'ensemble des participants, et la qualité de la restauration dans les gîtes de la province qui ressortent gagnants.

## LES LAURÉATS

Marie André Picabon (Pocquereux randonnées à la Foa) et Christophe Langé (Lézard Home à Païta) ont remporté le concours culinaire 2013 en binôme ainsi que Tania Riobé (Oasis 56 à Tontouta). Les autres finalistes étaient Gaby Kateau (Baie des rouleaux à l'île des Pins), Eulalie Kouathé (Nataïwatch à l'île des Pins), Philippe Laigle (Le hameau du Ness à Bourail), Claudie Delathière (L'auberge de La Pierrat à La Foa), Florent Gailhbaud (Écogite de la Ouatchoué à Boulouparis), Andréane Watton (Délice des jumelles à Sarraméa).

## LES MEMBRES DU JURY

Cynthia Ligeard, présidente, et Laurent Ferriot de la province Sud ; André Desplat, président de la CCI-NC ; Yannick Gloux-Bauchet, vice-président de la CCI-NC en charge du tourisme ; Raphaël Larvor, directeur adjoint de la Defe ; Michel Merzeau, directeur général de la CCI-NC ; Thierry Kadooka, directeur du lycée Jean XXIII et ses collaborateurs Antonio Bernard, chef des travaux, Nicolas Nageleisen, chef de cuisine et Gérald Thomas, chef de cuisine (pour l'évaluation technique des candidats) ; Véronique Mézille, du magazine *4 étoiles*; Gérard Dinet, directeur de rédaction des *Nouvelles calédoniennes*.



Participants au concours culinaire, en compagnie du chef Gabriel Levionnois et de Christian Tillon, accompagnateur itinérant CCI en province Sud.



Vie de la CCI

# L'accueil en tribu, un savoir qui se transmet

La formule Éductour : tester l'offre avant de la proposer à ses clients.

6

**Du 24 au 28 juin, une dizaine de prestataires touristiques de la province Nord ont parcouru Lifou avec les accompagnateurs itinérants de la CCI. En jouant aux « simples clients », ils ont pu observer et retenir les recettes d'un accueil chez l'habitant réussi. Détails.**

Le concept d'Éductour a déjà fait ses preuves. Pour la deuxième édition de cette opération, la province Nord, qui finance intégralement le projet, a renouvelé sa confiance à la Chambre de commerce et d'industrie. Le principe ? Il s'agit pour les professionnels du tourisme de cette province de découvrir et de s'inspirer de l'expérience des Loyauté dans le secteur. Ainsi, fin juin, une dizaine de prestataires, originaires de Poum, Pouébo, Ponérihouen, Poinimié, Poya et Canala, ont rencontré leurs homologues des Îles. En se rendant dans les différentes structures, ils ont pu juger de la qualité de l'accueil et des hébergements sur place.

## Vers un accueil professionnalisé

La province Nord envisage d'adopter, à l'instar de la province des Îles depuis quelques années, une réglementation permettant de classer les établissements en différentes catégories de confort. Aux Loyauté, les touristes peuvent en effet choisir entre plusieurs niveaux de confort, évalués selon des critères objectifs. Un système avantageux aussi pour les professionnels qui peuvent estimer la qualité de leurs prestations et la mettre en avant lors de la commercialisation par

des tours opérateurs. La classification de la province comprend trois dénominations : familial, confort ou grand confort. Sa mise en place avait fait l'objet de toute une série d'actions conduites par la province des Îles et d'un accompagnement spécifique, avec l'appui technique de la CCI qui avait été moteur dans le dispositif Éductour, initié en 2012. Les accompagnateurs itinérants du service tourisme ont donc renouvelé l'opération cette année. Son intérêt : en mettant les prestataires du Nord en situation de clients à Lifou, les atouts, et éventuelles difficultés, en termes de qualité d'accueil sont d'autant mieux perçus qu'ils sont vécus ! Cette expérience est enrichissante, en particulier parce qu'elle constitue souvent une première pour nombre de participants qui n'ont jamais fréquenté d'établissements touristiques. Or, le tourisme reste un secteur à fort potentiel, dans le Nord comme sur la côte Est de la grande terre, d'où la nécessité de renforcer la compétence des prestataires.

## Retour d'expériences

En trois jours, une quinzaine de structures de Lifou ont été visitées, permettant de nombreux échanges. Ainsi, Maline Hnweo

du gîte Tanukul de la tribu de Mou, en pleins travaux de mise aux normes de sa structure, a pu évoquer les problématiques liées au respect des critères de qualité. D'autres ont abordé les différentes étapes de développement de leurs projets, depuis la création jusqu'au classement selon le niveau de confort. Parmi les thématiques communes aux promoteurs du Nord et des Îles : le besoin d'accompagnement et les outils et méthodes de gestion, la construction et l'aménagement des hébergements à moindre coût... Enfin, le développement d'activités conformes aux exigences de sécurité - sorties nautiques ou randonnées - est pour beaucoup un atout essentiel. Les sujets de discussions étaient donc nombreux et les échanges de conseils et d'astuces très appréciés. Il est notamment apparu que bien des initiatives peuvent rester peu coûteuses. La force de l'Éductour est bien là : générer des idées et une solidarité entre professionnels, une avancée cruciale vers une unification des structures d'accueil en tribu sur l'ensemble du territoire.

Vie de la CCI

# Actions communes en faveur de la défiscalisation

La venue du Premier ministre en Nouvelle-Calédonie a été l'occasion de réitérer les attentes concernant la défiscalisation. Une motion avait été transmise, il y a quelques mois, par les présidents des Chambres de commerce et d'industrie des outre-mer au président de la République, traduisant les préoccupations de l'ensemble du monde économique ultramarin.

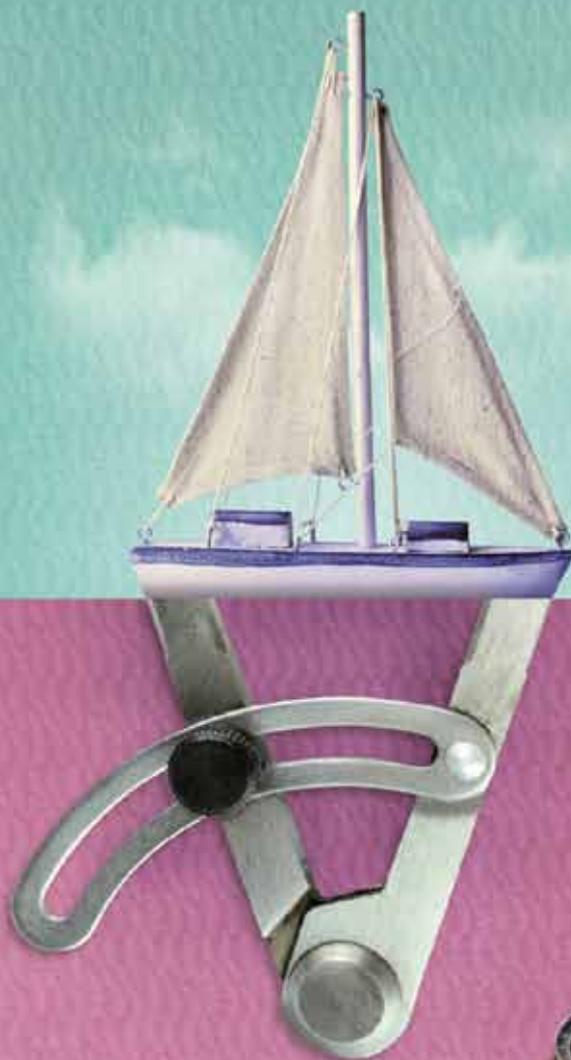
**S**i le principe de la défiscalisation semble finalement maintenu, la mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques n'en reste pas moins forte. Ainsi la Chambre de commerce et d'industrie a réuni les organisations professionnelles et patronales, le Medef-NC, la CGPME et l'UPA ainsi que les deux autres établissements consulaires de Nouvelle-Calédonie, la CMA et la CANC, autour de cette question. Ensemble, ils ont attiré l'attention du Premier ministre sur les problématiques persistantes, et en particulier celles propres au Caillou. Le monde économique reste en effet inquiet face à certaines dispositions, notamment parce que les propositions de mesures actuelles s'adressent indistinctement aux départements (Dom) et aux collectivités d'outre-mer (Com), qui connaissent pourtant des situations très différentes. De plus, l'absence de déconcentration de la procédure d'agrément fiscal pénalise les PME de Nouvelle-Calédonie, qui doivent souvent attendre plusieurs mois leur agrément, et établit une différence importante de traitement par rapport aux Dom. Enfin, le défaut de relèvement du plafond de 18 000 euros pour l'investissement outre-mer, établi fin 2012, peut nuire aux dossiers en cours de financement.

## Une mobilisation qui se poursuit

Lors d'un précédent courrier, l'Acciom, qui réunit onze chambres consulaires des départements et collectivités ultramarines, avait déjà alerté le président de la République, le Gouvernement et les parlementaires. L'Association, tout en étant favorable à une réforme maîtrisée et rationalisée, soulignait l'importance de conserver le même niveau d'aide. C'est un fait, l'Aide fiscale à l'investissement en outre-mer (Afiom) constitue le socle du financement des entreprises éligibles. Depuis le milieu des années 90, elle contribue fortement au développement de l'économie calédonienne en permettant un apport de fonds propres essentiels au bouclage de plan de financement. Elle a notamment permis la construction de milliers de logements intermédiaires, la réalisation de projets touristiques et de milliers de programmes d'investissement dans les secteurs de l'industrie, du BTP, du transport ou de l'artisanat... C'est tout le sens des actions engagées par la CCI et ses partenaires, soucieux de maintenir une stabilité des mesures de soutien à l'investissement, facteurs de développement et de cohésion sociale.

Diriger votre entreprise.

C'est vous...



Vous orienter dans la bonne direction.

C'est nous !

La Chambre de commerce et d'industrie guide les chefs d'entreprise dans toutes leurs démarches.



www.cci.nc

cci  
© NOUVELLE-CALÉDONIE

# Des puces dans les draps !

La Blanchisserie industrielle d'Océanie a décidé de glisser des puces dans les draps et les serviettes des hôtels. Pas d'inquiétude cependant, celles-ci sont électroniques ! Leur utilité ? Permettre une traçabilité optimale du linge d'hébergement.



8

Une traçabilité du linge assurée avec la Blanchisserie industrielle d'Océanie.

Le linge d'hébergement (draps, serviettes de toilette, de piscine...) importé par la Blanchisserie industrielle d'Océanie (Bio) et proposé en location-entretien, est désormais équipé d'une puce électronique. Un système éprouvé depuis longtemps dans l'univers de la blanchisserie, mais novateur en Calédonie. L'intérêt ? Améliorer le processus de livraison, assurer la traçabilité des articles, et aider les clients à connaître et gérer au mieux leur stock. « Chaque article aura bientôt une puce permettant de lire à distance le linge sale qui entre chez nous, le linge propre qui en repart, et de faire un inventaire précis à la livraison chez le client », se réjouit Antoine Maletas, directeur d'exploitation de Bio.

Petit à petit, les puces sont implantées sur chaque pièce. De l'arche de lecture à l'entrée dans l'atelier, jusqu'au portique de sortie dans lequel défilent les chariots, quantités et appartenance sont scrupuleusement passées en revue, rien ne ressemblant davantage à une serviette blanche qu'une autre serviette blanche ! « Si du linge d'un autre client s'est mélangé au paquet qui vient d'être confectionné, le lecteur ne va pas reconnaître cette puce, il va signaler une erreur, la porte ne s'ouvrira pas et nous ne pourrions pas éditer le bon de livraison », explique Antoine Maletas.

## Un service offert

Autre avantage du concept, il simplifie le comptage à la réception, fastidieux, voire hasardeux. Il se fera en amont, à la blanchisserie, avec un lecteur fiable à 99,97 %. L'électronique va aussi faciliter la gestion du linge d'hébergement qui disparaît chaque année, soit 20 % quand même au total ! Tapis de bain abîmés et mis au rebut, clients distraits qui glissent un peignoir moelleux dans leur valise... Les puces ne permettront pas pour autant de les localiser à Tontouta ou sur la plage de l'anse Vata. Cousues par le fabricant dans l'ourlet du drap ou de la serviette, elles offrent une distance de lecture de 1,50 m maximum.

Sur ce dossier, Bio a noué deux partenariats : avec le fabricant des puces et des lecteurs, et l'éditeur du logiciel de traçabilité. À l'aide d'un mot de passe, chaque client aura accès à ses données sur un site web dédié : quantités envoyées ou reçues, taux de rotation de son stock. Il pourra également établir des statistiques ou dresser des bilans. Bio va-t-elle répercuter le coût de l'opération et augmenter ses tarifs ? « Non, affirme Antoine Maletas, il s'agit d'un service offert en plus dans notre prestation. L'investissement représente un coût, mais grâce à cette solution vraiment innovante, on en sortira tous gagnants, les clients comme nous ».

## UNE PRESTATION COMPLÈTE DE LOCATION-ENTRETIEN

Créée en 2005, Bio compte une vingtaine d'employés. Elle travaille avec la plupart des hôtels de Nouméa (Mérédien, Ramada, Escapade, Le Surf, Le Stanley...), avec des maisons de retraite et des industriels (vêtements de travail de Vale NC, de KNS, de la Calédonienne des Eaux...). En huit ans, elle a traité plus de 10 millions de kilos de linge. Outre la blanchisserie, elle propose également un service de location-entretien qui consiste à acquérir en Europe du linge d'hébergement qu'elle met à disposition de ses clients et qu'elle lave. Pour suivre son linge sale à la trace...

### Blanchisserie industrielle d'Océanie

23, rue Georgette-Mourin,  
Parc des entreprises de Yahoué  
Tél. : 44 20 11

# moi, je paie en **2** **3** **4** fois

avec ma carte Visa ou Mastercard\*  
chez les commerçants affiliés  
au réseau PnF



**RESEAU**  
**PnF**



Vous êtes commerçant et vous n'êtes pas encore affilié à PnF,  
contactez le **256 990** pour un rendez-vous avec votre conseiller.

\* Vous pouvez payer en plusieurs fois à partir de 20 000 F d'achat chez les commerçants affiliés  
quelle que soit votre banque, avec votre carte Visa ou Mastercard délivrée en Nouvelle-Calédonie.

un produit  
**BCI**  
Groupe BRED

## En bref

### ↳ Espace juniors optique Bétrancourt

L'opticien Bétrancourt, situé rue de Sébastopol, a déplacé sa boutique « juniors ». Elle est désormais située juste en face de la boutique principale, à l'angle de la rue de Verdun. Ouverte depuis mi-juillet, cette enseigne est la seule dédiée exclusivement aux plus jeunes. Avec de nombreuses références de marques telles que Fisher Price, Barbapapa, Léo et Léa ou IKKS, et de nombreux modèles en stock, nos chères têtes blondes vont pouvoir trouver leur bonheur, adapté à leur âge et leur goût.

*Optique Bétrancourt, espace Junior  
39, rue de Sébastopol, Nouméa, tél. 27 58 53*



### ↳ Développer son activité en Nouvelle-Zélande

En septembre prochain, des spécialistes néo-zélandais de la création et de la reprise d'entreprises, de la gestion de projet, de la communication (traduction et interprétariat), du marché immobilier, de l'export de produits alimentaires et du conseil en ingénierie environnementale, seront présents à Nouméa. L'occasion d'avoir des réponses à toutes vos questions avant de vous lancer sur le marché kiwi. Cet événement est organisé en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie française de Nouvelle-Zélande.

*Pour en savoir plus, contactez la CCI-NC au 24 23 83  
ou par mail [f.denais@cci.nc](mailto:f.denais@cci.nc)*

## 11%

Les prix de certains services de l'OPT ont diminué. Concernant la minute Liberté, la baisse atteint même 11 % et passe à 48 XPF HT. Quant aux abonnements de téléphonie pour particuliers, ils passent de 1950 XPF à 1840 XPF (Domitel) et de 975 XPF à 920 XPF (Modetel). Enfin l'offre Internet OpTimo ADSL est désormais à 2280 XPF, contre 2350 XPF avant le 1<sup>er</sup> juillet, date à laquelle ses nouveaux tarifs sont entrés en vigueur.

10

## TROP BÔ

Plus qu'une boutique, un concept. La Parfumerie Bô a ouvert ses portes début mars dans un superbe espace près de la place des Cocotiers. Ce qui frappe c'est l'originalité du lieu, très « loft » contemporain. En tout, une dizaine de marques sont proposées, mais il ne s'agit pas des noms les plus connus de la parfumerie. Au contraire, le gérant Bernard Bessenay a fait le choix de l'originalité et de la créativité ; son créneau, la parfumerie indépendante et les créations de « nez ». Ainsi, à côté des « classiques » d'Annick Goutal, vous pourrez trouver les parfums Etat d'Orange libre, une marque résolument atypique, créée par un Calédonien. Et côté parfums d'ambiance et bougies, Mad et Len fait la part belle aux essences naturelles. Enfin, Bô propose des cosmétiques dont les 100 % locaux, Botanik. Et pour se démarquer définitivement, l'espace de Bô comprend à l'étage, un salon de coiffure indépendant, Hair Break, une salle de yoga, et très bientôt, un institut de beauté.

*Parfumerie Bô, 27 avenue Foch, Nouméa, tél. 29 14 00*



### ↳ Airalin multiplie l'offre de connexions

Trois fois plus de connexions vers l'Europe et l'Asie, c'est ce que nous promet le nouveau programme de vols d'Airalin. Comment ? Simplement en changeant l'heure d'arrivée du vol Nouméa-Tokyo qui atterrira désormais à Narita le matin, multipliant ainsi les possibilités de liaisons aériennes. Avec un vol quotidien vers Osaka, Séoul ou Tokyo, des possibilités de connexions avec l'A380 d'Air France en direction de Paris, Airalin met plus encore le monde à notre portée. Les nouveaux horaires de vols sont programmés à partir du 27 octobre 2013. Si vous avez déjà acheté un billet en partance après cette date, vous allez être prochainement contactés par la compagnie aérienne.

*Informations au 26 55 00*



## Une seule centrale pour six hôtels



Les grands hôtels du Nord calédoniens ont ouvert leur centrale de réservation qui regroupe les offres du Surf et du Beurivage de Nouméa, et de quatre établissements du Nord, Koulnoué, Malabou Beach, Koniambo et La Néa. Celle-ci traite toutes les réservations, qu'il s'agisse d'hébergement individuel ou de groupe, mais aussi concernant les services de restauration, les séminaires et les banquets.

Tél. 24 24 77 - 24h/24 - 7 jours sur 7 - [www.grands-hotels.nc](http://www.grands-hotels.nc)

## 38

La semaine de l'artisanat, organisée du 22 au 28 juillet par la Chambre des métiers et de l'artisanat, a été l'occasion de remettre 26 médailles de la « Reconnaissance artisanale » et 12 titres « Artisan en son métier » et « Maître artisan en son métier » à des professionnels reconnus pour la qualité de leur travail.

## Login, une simple équation



**Des outils faciles d'utilisation, une forte réactivité et une capacité d'adaptation aux besoins des clients, voilà les atouts de Login dont le cœur de métier est la mise à disposition de logiciels de gestion, qu'il s'agisse de salaires, de ressources humaines ou de gestion commerciale.**

Depuis sa création, en 2007, l'activité de Login se concentre autour de l'assistance et la vente de logiciels qui permettent de gérer les payes et les ressources humaines. Autant dire un domaine crucial pour les chefs d'entreprise et leurs salariés. Cal-paye® - c'est son nom - est un produit leader sur le territoire pour une raison évidente : spécifique à la Nouvelle-Calédonie, développé localement par Calsoft, il prend en compte les particularités du territoire et leurs évolutions. Ainsi, en 2010, il s'adapte à la nouvelle législation concernant les déclarations préalables à l'embauche, puis, en 2012, il intègre l'obligation de déclaration annuelle des salaires. Ses points forts : une réactivité et une adéquation parfaite aux réalités et aux besoins des entreprises du pays, avec des mises à jour réalisées automatiquement, sur Internet. Pour Xavier Villeminot, la meilleure preuve de la qualité du

## Des villas où il fait bon vivre



Quoi de plus important que l'endroit où l'on vit ? Parce que notre habitat est un facteur essentiel de notre bien être, Maison Éco Green conçoit et construit des villas saines, respectueuses de l'environnement et qui limitent les dépenses énergétiques. Isolées en ouate de cellulose, matériau naturel de qualité qui possède une forte capacité de résistance au feu, aux insectes et moisissures, les maisons individuelles Éco Green sont fonctionnelles, confortables, esthétiques et entièrement créées pour répondre à vos attentes.

Contact : Maison éco Green, tél. 24 45 25 / 77 52 67  
[maisonecogreen@mls.nc](mailto:maisonecogreen@mls.nc)

## WWW.SLN.NC

Remis à jour, le site de la SLN, un moment interrompu, est à nouveau en ligne. Il permet en quelques clics, de faire le tour de l'histoire, des structures, du savoir-faire et des engagements, notamment en matière environnementale, de ce minier historique de la Nouvelle-Calédonie.



logiciel, c'est qu'il est utilisé par la plupart des cabinets comptables. Résultat : Login compte plus de 500 clients, de la Grande Terre aux Îles, soit plus de 10 000 bulletins de salaires édités chaque mois. Et comme Login ne s'arrête pas à fournir un logiciel performant mais mise aussi sur la qualité de service, les contrats d'assistance à l'année garantissent aux clients une aide et un suivi personnalisés. Enfin, pour compléter l'offre de gestion des salaires, Login va sortir très prochainement un logiciel « ressources humaines » (Cal-RH®) qui traite tout ce qui « tourne autour de la gestion des salaires, la gestion des carrières, les candidatures, l'embauche, les entretiens annuels, la formation », détaille Xavier Villeminot. Des projets de développement et un dynamisme à l'image de l'équipe de Login.

Login, 74 rue de Sébastopol, Nouméa, tél. 24 98 89 - [www.login.nc](http://www.login.nc)

# De la web-info 100 % calédonienne

Actuellement installée dans les locaux de l'Espace Performance, la toute jeune société Maxiweb, Sarl de presse fondée par Yannick Gentet et Hinni Vallet, nourrit l'ambition de créer une quinzaine de sites d'information dans les toutes prochaines années. État des lieux...

Ce n'était pas un poisson d'avril ! La date de création de Maxiweb, le 1<sup>er</sup> avril 2013, aurait pu le laisser croire et, pour qui connaît le caractère parfois frondeur des fondateurs, cela n'aurait pas été une si grande surprise. Mais Maxiweb existe bien et comprend cinq personnes : deux développeurs, deux commerciaux et une journaliste. Ceux-ci s'affairent déjà pour mettre en œuvre les premiers projets de la structure que son gérant définit comme une société d'information et d'investigation. Avec un mot d'ordre, répété à l'envi : « *informer en se faisant plaisir et sans jamais faire de politique !* » Le premier site « *made by Maxiweb* » à avoir vu le jour est [www.restau.nc](http://www.restau.nc), qui regroupe des informations sur une bonne partie des restaurants du Caillou. Son interface graphique est soignée et laisse augurer de l'état d'esprit dans lequel la société souhaite développer les prochains sites à son programme, parmi lesquels le très attendu « [www.radiococotier.nc](http://www.radiococotier.nc) ». Jusqu'alors exclusivement présent sur le réseau Facebook, cet organe d'informations jouit déjà d'une notoriété importante, avec plus de 140 000 lecteurs par semaine (selon des données communiquées par Maxiweb) et pourrait bien faire "exploser les compteurs" en termes d'audience internet à l'échelon calédonien. Et ce d'autant plus que la version web sera considérablement enrichie, avec une interactivité accrue - des tchats "live" seront ainsi organisés avec des personna-

lités quasi quotidiennement - ou encore des vidéos en ligne d'une grande qualité technique.

Ainsi, le gérant de Maxiweb espère bien que le succès de ce site, et celui d'autres à venir (indiscret.tv, voyance.nc, noumeabynight.nc...), formera une base d'audience suffisamment forte pour se faire une place au soleil du marché publicitaire. Atout non négligeable, le site [maxiweb.info](http://maxiweb.info) permettra d'ailleurs aux clients de réserver et de programmer eux-mêmes, en ligne, leurs propres campagnes de publicité... Le gérant de Maxiweb ne cache d'ailleurs pas son ambition : « *On se donne deux ans pour obtenir une place importante sur le marché local, tout en développant des idées de site à l'échelon international. Mais ça, on ne peut pas en parler... Sur un secteur aussi concurrentiel, ce serait beaucoup trop dangereux !* » À suivre...

.....

Maxiweb  
[www.maxiweb.info](http://www.maxiweb.info)  
tél. : 78 70 05  
[invest@mls.nc](mailto:invest@mls.nc)

.....



**BCI**  
La liberté, ça compte...

[www.bci.nc](http://www.bci.nc)

+ d'info au 256 990  
coût d'un appel local

[www.bci.nc](http://www.bci.nc)

**BCI**  
Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

Banque Calédonienne d'Investissement - S48M au capital de 7,5 milliards XPF • Siège social : 54, Avenue de la Victoire - BP 95 - 98849 Nouméa Cedex  
Tél. 25 65 65 - Fax (887) 27 40 35 • RCS Nouméa 56 B 015 479 - Boîte n° 015 479 001

# LA MINE, C'EST NOTRE MÉTIER !



**MKM**  
MAI KOUAQUA MINES

Depuis plus de 40 ans le groupe MAÏ s'efforce de tisser des partenariats solides avec les entreprises locales et d'impliquer les populations de chaque région. Aujourd'hui avec plus de 150 collaborateurs, des moyens matériels conséquents le Groupe MAÏ est devenu l'un des principaux opérateurs miniers en Nouvelle-Calédonie.

# Néméara, le pari bouraillais



**En mai dernier, la commune de Bourail inaugurait son nouveau parc d'activités sur le site d'une ancienne scierie. Un projet initié par Loïc Bouvier, qui a pour ambition de redynamiser le commerce d'une zone plus connue pour ses atouts touristiques.**

**T**out démarre en novembre 2010. Loïc Bouvier et son frère Jean-Yves signent le rachat de la scierie établie à la sortie nord de Bourail. Ce site de cinq hectares, fermé depuis des années, vient de trouver une nouvelle vie : celle d'un parc d'activités commerciales. Pour Loïc Bouvier, il s'agit avant tout « d'un pari total et d'un véritable coup de cœur ».

## Une nouvelle dynamique commerciale au cœur du Caillou

Pendant deux ans, des travaux de réhabilitation sont entrepris pour donner à ce qui deviendra, par la suite, le parc d'activités de la Néméara, un réel aspect attractif. « L'objectif était de proposer à des commerçants d'implanter leurs enseignes sur ce parc, de créer une synergie d'entreprises qui servirait au mieux les intérêts des consommateurs. »

Et le succès est au rendez-vous. Six mois après l'ouverture du site en février dernier, pas moins de huit enseignes<sup>1</sup> ont élu domicile en lieu et place de l'ancienne scierie. La raison ? « Bourail est le cœur de la Nouvelle-Calédonie. C'est une zone touristique, située au croisement de trois directions, qui

*attire de plus en plus de visiteurs, et le futur projet Guaro Deva devrait faire encore avancer les choses. Malgré cela, la zone, coincée entre Nouméa et VKP, est restée souvent délaissée des commerces »*

## Une offre à développer

Le succès de cette initiative n'est pas près d'être démenti. « Le taux de fréquentation est de plus en plus important. Nous accueillons des clients qui viennent de Bourail, de Poya, ou qui sont en route vers Houaïlou... La preuve qu'il existait un réel besoin de la population. Cette zone commerciale a permis de délocaliser certaines entreprises nouméennes pour apporter à la clientèle des produits moins chers. Pour une fois, ce sont les prix qui sont allés vers les consommateurs, et non l'inverse, se réjouit l'entrepreneur. L'objectif aujourd'hui est de continuer à dynamiser la zone pour augmenter l'offre. De nouvelles enseignes ainsi qu'une surface alimentaire devraient prochainement voir le jour. » Un développement commercial qui n'est pas pour déplaire aux consommateurs de Bourail, et au-delà...

## « Une aubaine pour Bourail... »

Le point de vu de Jean-Pierre Aïfa, Maire de Bourail

« Quand Loïc et Jean-Yves Bouvier sont venus me soumettre leur projet, je les ai tout de suite encouragés à aller au bout. De fait, le parc d'activités de Néméara est une aubaine pour la ville à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il permet aux habitants de se défaire du coût de transport et de la perte de temps que peuvent occasionner un déplacement à Nouméa quand on a besoin de se meubler... ce qui est un service non négligeable ! Sur le plan économique, cet espace a installé une certaine concurrence aussi bien au niveau des prix que du choix des produits, ce qui, d'une manière générale, est toujours bénéfique, surtout dans les zones où on trouve peu de commerces. Enfin, le parc d'activités a généré la création d'une douzaine d'emplois supplémentaires en quelques mois et devrait continuer sur sa lancée. C'est une bonne chose pour la ville ! »

<sup>1</sup> - Les enseignes présentes sont Gedimat, Meuble 2000, Profil Pacifique, le garage Hweillia, Menard automobile, le Snack des routes et les eaux du Mont-Dore

# ÉTUDE PROSPECTIVE EMPLOI-FORMATION 2013



Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie

## Employeurs,



**Vous avez reçu en février un questionnaire par mail ou par courrier (également téléchargeable sur le site [www.idcnc.nc](http://www.idcnc.nc), dans la rubrique statistiques/enquêtes en cours/étude prospective 2013).**

**Il ne vous reste plus que quelques jours pour compléter et retourner à l'IDC-NC le questionnaires que vous avez reçu.**

### Les 5 thèmes abordés sont :

- L'appréciation du secteur
- Les effectifs de l'entreprise
- L'entreprise et le recrutement
- Les besoins en formation
- Les besoins en emploi

Nos agents d'études sont à votre disposition pour vous aider

Votre participation est essentielle, elle nous permettra de réévaluer les besoins en emploi et en formation de la Nouvelle-Calédonie, et d'adapter les dispositifs de formation à vos besoins.



Fax : 27 20 79 – Tél : 28 42 98 – Mail : [etude.prospective@idcnc.nc](mailto:etude.prospective@idcnc.nc)



[www.idcnc.nc](http://www.idcnc.nc)



Séminaires  
Conférences  
Formations  
Réunions

Le Surf Hôtel vous propose ses formules location de salles.

> Des solutions adaptées à tous vos besoins :

- 3 salles de conférence (capacité : jusqu'à 100 personnes)
- Service banquetting

### Salles équipées :

- Paper board,
- Micro,
- Vidéoprojecteur,
- Écran,
- Bloc notes, Stylos...



Renseignements & réservations :  
75 75 66 - [commercial.hotelsurf@sofinor.nc](mailto:commercial.hotelsurf@sofinor.nc)

## NOUVELLE-CALÉDONIE

### Transfert de compétences

Le transfert de compétences en matière de droit civil et de droit commercial est effectif depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Désormais, la Nouvelle-Calédonie ne dépend plus de la Métropole en ce qui concerne le droit civil, les règles concernant l'état civil et le droit commercial, et devient compétente pour légiférer dans ces domaines.

*Arr. n°2013-1631/GNC du 29 juin 2013-07-10*

*JONC n°8923 du 29.06.13*

*Dél. n°280 du 24/06.13*

*JONC n°8924 du 02.07.13*

*Déc. N°2013-563 du 26.06.13*

*JORF n°0149 du 29.06.13*

*Arr. n°2013-1561/GNC du 25.06.13*

*JONC n°8923 du 29.06.13*

## NOMINATION

### État

M. Pascal Gauci a été nommé secrétaire général du haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie.

*Déc. Du 10.06.13*

*JONC n°8921 du 25.06.13*

## COMMERCE EXTÉRIEUR

### Représentation

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a désigné les associations, syndicats ou fédérations compétents pour siéger au comité du commerce extérieur pour une durée de trois ans. Il s'agit :

- pour les industries, de la Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie (Finc) ;
- pour les importateurs, du Syndicat des importateurs et distributeurs de Nouvelle-Calédonie (SIDNC) ;
- pour les commerçants, du Syndicat des commerçants de Nouvelle-Calédonie (SCNC),
- pour les consommateurs, de l'Union fédérale des consommateurs - Que Choisir (UFC - Que Choisir).

*Arr. n°2013-1521/GNC du 18.06.13*

*JONC n°8922 du 27.06.13*

### Importations

Le programme annuel des importations pour 2013 a été établi. Comme chaque année, il définit les produits faisant l'objet d'une suspension d'importation ou soumis

à des quotas. Par exemple, l'importation de thons, de crustacés, de saucissons autres que de volaille, ou encore de confiseries gélifiées enrobées de sucre cristallisé, sont suspendues, quelles que soient leurs origines et provenance. D'autres marchandises sont soumises à quotas, notamment le miel et certains fruits et légumes (tomates, oignons ou oranges).

*Arr. n°2013-1499/GNC du 18.06.13*

*JONC n°8922 du 27.06.13*



## CONSOMMATION

### Réglementation économique

La réglementation économique a été profondément modifiée par le Congrès ces derniers mois. D'une part, ce dernier a entériné le protocole « Vie chère » et, notamment, l'encadrement des prix à la consommation qui comprend une baisse des prix de 10 % sur certains produits. La liste les désignant a été fixée par le gouvernement. D'autre part, l'Observatoire des prix et des marges est officiellement mis en place et crée l'obligation de communiquer leurs prix au gouvernement pour tous les commerçants dont la surface de vente est supérieure ou égale à 350 m<sup>2</sup>.

Enfin, des mesures de protection du consommateur ont été adoptées. Elles concernent notamment l'encadrement du droit de rétractation pour la vente à distance, les règles en matière de publicité comparative, l'interdiction des pratiques commerciales trompeuses ou encore la reconnaissance d'une obligation générale de conformité.

*Dél. n°280 du 24.06.13*

*Arr. n°2013-1591/GNC du 25.06.13*

*JONC n°8924 du 02.07.13*

## FISCALITÉ

Des sanctions pénales ont été instaurées par une loi de pays afin de réprimer les infractions à la législation et à la réglementation fiscale. À titre d'exemple, celui qui se soustrait ou tente de se soustraire frauduleusement à l'établissement ou au paiement de l'impôt, ou qui a volontairement dissimulé une part des sommes sujettes à l'impôt, est passible d'une amende de 50 000 000 XPF, indépendamment des sanctions fiscales existantes (comme le redressement fiscal).

Il est également prévu que les personnes physiques coupables de l'une des infractions en matière d'impôts directs prévues par le code des impôts de Nouvelle-Calédonie, de taxes sur le chiffre d'affaires, de droit d'enregistrement, de taxe hypothécaire, de contribution de sécurité immobilière ou de droit de timbre, encourrent des peines complémentaires telles que l'interdiction de gérer ou bien la suspension du permis de conduire pour une durée de trois à six ans.

*Lp n°2013-2 du 30.05.13*

*JONC n°8913 du 20.05.13*



## TAUX DE L'USURE AU 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2013

### PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament .....	7,99 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans .....	3,63 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans .....	5,01 %
- Découverts en compte .....	13,36 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans .....	4,40 %

### PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte .....	13,36 %
------------------------------	---------

### PRÊTS AUX PARTICULIERS

#### Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe .....	5,23 %
- Prêts à taux variable .....	4,68 %
- Prêts relais .....	5,44 %

#### Autres crédits

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995 <sup>F</sup> .....	20,09 %
- Entre 357 995 <sup>F</sup> et 715 990 <sup>F</sup> .....	15,77 %
- Supérieurs à 715 990 <sup>F</sup> .....	11,05 %

#### Découverts en compte, crédits renouvelables, achats et ventes à tempérament, prêts viagers hypothécaires

- Entre 181 862 <sup>F</sup> et 357 995 <sup>F</sup> .....	19,58 %
- Entre 357 995 <sup>F</sup> et 715 990 <sup>F</sup> .....	16,75 %
- Supérieurs à 715 990 <sup>F</sup> .....	13,11 %

### INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

2013 .....	0,04 %
2012 .....	0,71 %
2011 .....	0,38 %
2010 .....	0,65 %
2009 .....	3,79 %

### TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

## INDICE ET TAUX

- Prix juin 2013	105,25 %
- Inflation juin 2013	+0,10 %
- Prix juin 2013 hors tabac	105,12 %
- Inflation 2013 hors tabac	+ 0,90 %

### SALAIRE MINIMUM GARANTI (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> MARS 2013)

- SMG horaire	899,32 <sup>F</sup>
- SMG mensuel	151 985 <sup>F</sup>

### SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> MARS 2013)

- SMAG horaire	764,63 <sup>F</sup>
- SMAG mensuel	129 189 <sup>F</sup>

## FEUILLE DE PAIE

### LES PLAFONDS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013

- Plafond Cafat	349 400 <sup>F</sup>
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	490 700 <sup>F</sup>
- Tranche 2 (jusqu'à 5 073 500 F CFP)	490 701 <sup>F</sup>
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat) Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 - Article 2	294 900 <sup>F</sup>
- Plafond Formation professionnelle Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	349 400 <sup>F</sup>

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

## ÉVOLUTION DU BT21

	2012	2013
Janvier	96	101,34
Février	96,23	101,30
Mars	98,43	101,29
Avril	98,67	104,44
Mai	99,01	101,66
Juin	99,16	101,70*
Juillet	99,18	
Août	99,20	
Septembre	99,54	
Octobre	100,15	
Novembre	100,02	
Décembre	100	

Attention, index BT21 rénové (voir [www.isee.nc](http://www.isee.nc) ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - [doc@cci.nc](mailto:doc@cci.nc)).  
Base 100 : décembre 2012.

\* = Indice provisoire.

## IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les loyers des locaux à usage

d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).

IRL mai 2013 : 118,95 / IRL juin 2013 : 119,15\*

Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 - [dae@gouv.nc](mailto:dae@gouv.nc)

# Une série de mesures contre la vie chère

**Baisse et gel des prix, marges contrôlées et, plus récemment, Observatoire des prix de la Nouvelle-Calédonie<sup>1</sup>, dernier-né venu s'ajouter aux dispositifs prévus par le gouvernement, la lutte contre la « vie chère » se traduit par une série de mesures. Explications.**

**L**es acteurs économiques et sociaux ainsi que les responsables politiques calédoniens se sont réunis en mai dernier et ont signé le protocole d'accord de fin de conflit avec l'intersyndicale contre la vie chère, en réponse aux mouvements de grève survenus mi-mai. Ce protocole comprend donc quatorze pistes d'action, traduites par la mise en œuvre de dispositions à court, moyen et long termes, visant, d'une part, un effet immédiat sur les prix et, d'autre part, une modernisation du système économique du pays.

### Des mesures concrètes et immédiates

« Nous avons souhaité mettre en place des actions immédiates, fortes et visibles pour répondre à un appel de la rue, explique Audrey Oudart, chef du service d'études économiques à la Direction des affaires économiques (DAE). Les axes développés dans le protocole apportent à la fois des points d'action à échéance immédiate, mais également des mutations plus profondes. » La mise en place de la TGA prévue en juillet 2014 ou encore d'une autorité de la concurrence sur le territoire entre dans cette dernière catégorie.

Parmi les mesures phare entrées en application quelques jours après la signature du protocole, on retient en particulier la baisse immédiate des prix de 10 % sur 300 produits alimentaires et d'hygiène ainsi que sur 200 autres produits de consommation courante<sup>2</sup>. De plus, le nombre de produits à marge contrôlée - le riz, la baguette de pain, les huiles alimentaires, le lait ou encore les conserves - a été étendu à près de 300 références. « Avec ces trois mesures, 80 % des unités de consommation des ménages doivent être couverts », précise Audrey Oudart. Enfin, le protocole prévoit également un plafonnement des prix sur tous les produits et services non réglementés - hors alcool, tabac et produits et boissons sucrés - et ce, jusqu'au 31 décembre 2014.

### Informer les consommateurs

À côté de ces pistes d'action, les signataires

du protocole ont souhaité mettre en place un important dispositif de communication auprès du grand public. Ainsi, l'Observatoire des prix - point n°5 du protocole - a vu le jour il y a quelques semaines sous la forme d'un site Internet. « Ce site a vocation à informer le consommateur sur le coût des produits, souligne Gérard Colomina, chef du projet Observatoire des prix à la DAE. Il a pour objectif principal de permettre à tout un chacun de comparer les différents prix du marché pour pouvoir constituer son panier d'achat en toute transparence. » De fait, chaque surface commerciale de plus de 350 m<sup>2</sup> a désormais l'obligation de

transmettre chaque semaine l'ensemble de ses tarifs pour alimenter le site. « Aujourd'hui cet observatoire est fonctionnel, précise Gérard Colomina. Cependant, il va falloir encore un peu de temps pour compléter la collecte de toutes les informations. » Collecte qui sera, de toute manière, contrôlée et assurée par la DAE, garante du suivi de ces mesures.

<sup>1</sup> - [www.observatoiredesprix.nc](http://www.observatoiredesprix.nc)

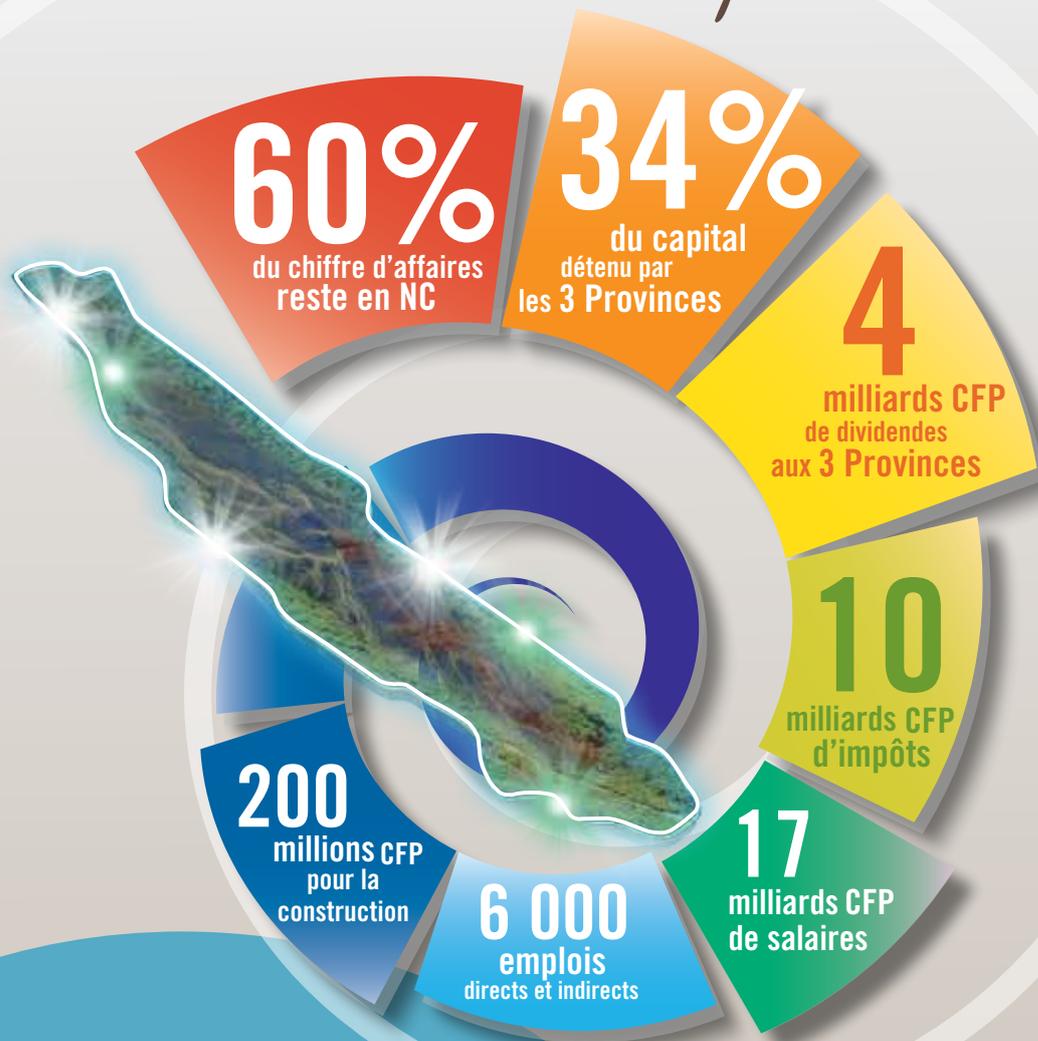
<sup>2</sup> - Liste complète de ces produits sur [www.dae.gouv.nc](http://www.dae.gouv.nc)

**Pour plus de renseignements**  
DAE, tél. 23 22 50 - [www.dae.gouv.nc](http://www.dae.gouv.nc)



# INVESTIR NOS REVENUS DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS QUI NOUS A VUS NAÎTRE

*C'est ça être durable pour tous !*



**60 %** du chiffre d'affaires de la SLN reste en Nouvelle-Calédonie (près de 60 milliards en 2012).

**34 %** du capital est détenu par les 3 Provinces (STCPI), un président calédonien, une gouvernance moderne.

**4 milliards CFP** de dividendes distribués en moyenne aux 3 provinces par an.

**7 milliards CFP** d'impôts et 3 milliards de taxes diverses versés en moyenne par an.

**17 milliards CFP** de salaires et cotisations sociales versés aux 2 200 salariés en 2012.

**Près de 6 000 emplois** indirects et induits générés.

**200 millions CFP** par an pour construire ponts et routes en partenariat avec les communes minières.

*Une SLN  
durable  
pour tous.*

# La Nouvelle-Calédonie terre de nickel

DOSSIER

20

En 2012, l'usine de Doniambo a produit 56 000 tonnes de ferronickel. Son objectif est d'atteindre les 60 000 tonnes.

## Les enjeux de l'or vert

Si l'histoire de la Nouvelle-Calédonie se confond avec celle du nickel, le paysage minier et industriel s'est profondément modifié ces dernières années. Longtemps caractérisé par la présence d'un seul opérateur industriel et de « petits mineurs », le territoire se voit doté de deux nouvelles usines et s'apprête à renforcer son positionnement mondial en tant que producteur. Une situation qui exige une « vision pays » pour valoriser la ressource et pérenniser sa situation dans un marché fluctuant.

**P**etite île du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie joue pourtant dans la cour des grands au sein de la planète Nickel, où elle se classe au sixième rang des producteurs du secteur, auprès de la Russie, du Canada, de l'Australie, de l'Indonésie et de la Chine. Le territoire abrite, selon les estimations, entre 25 % et 30 % des réserves minières mondiales en nickel, et fournit près de 9 % de la production mondiale.

### Moteur de l'économie

Son activité minière et métallurgique est un moteur pour l'économie, les exportations et les investissements générant des flux financiers et des retombées pour tout le territoire. En moyenne, le nickel a représenté 93 % des exportations entre 2003 et 2007. En 2011, 4,6 millions de tonnes humides et 62 000 tonnes de nickel contenu ont été exportées, essentiellement vers le Japon, l'Australie et la Corée. En ce qui concerne les retombées pour le territoire, le secteur a engendré des recettes fiscales d'une valeur ajoutée qui représente en moyenne 10 % du produit intérieur brut sur la période 1998-2007. Pour la même période, l'impôt nickel (IS35) a rapporté en moyenne 5,8 milliards de francs par an, soit environ 1 % du PIB du pays. Cette valeur moyenne cache la forte fluctuation de l'IS35, pouvant aller de néant les années noires à un niveau exceptionnel les années fastes, comme en 2007, où l'impôt a généré 23,5 milliards, soit près de 3 % du PIB. Sur le front de l'emploi, la mine et la métallurgie concentrent près de 5 000 salariés, soit 6 % de la population active, impulsant également le développement d'activités de

sous-traitance et de services. Comme cela fut le cas pour la zone VKP avec la construction de l'usine du Nord.

### Montée en puissance

En 2014, avec la montée en puissance des usines de Vale NC, de Koniambo Nickel SAS et de l'extension de l'usine sud-coréenne, la Nouvelle-Calédonie se positionnera dans le trio de tête des producteurs de nickel métal. La part du nickel calédonien sur le plan mondial dépassera 15 % avec une production de 210 000 tonnes de nickel métal par an. Près de 30 % du PIB sera directement produit par le secteur minier. Ainsi, ce secteur devrait occuper une place plus stratégique encore à l'avenir. Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement, l'a d'ailleurs rappelé dans son discours d'ouverture lors de la 5<sup>e</sup> Conférence internationale du nickel, organisée à Nouméa du 1<sup>er</sup> au 5 juillet : « *La Nouvelle-Calédonie vit un tournant important de son histoire. La concrétisation des projets d'envergure internationale du Sud et du Nord va la propulser parmi les premiers producteurs de nickel au monde.* »

En effet, le paysage minier et industriel s'est considérablement métamorphosé en quelques années, passant de la présence sur le sol calédonien d'un seul opérateur industriel, la SLN, à la construction de deux nouvelles usines de production : l'usine pyrométallurgique du Nord, exploitée par Koniambo Nickel SAS (KNS), et l'usine hydrométallurgique du Grand Sud par Vale NC, projets auxquels s'ajoute le partenariat entre la SMSP et l'aciériste sud-coréen Posco.

## QUELLES RESSOURCES ?

Pour envisager l'avenir du nickel et les stratégies à mettre en œuvre, la connaissance de la ressource est fondamentale. La Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (Dimenc) a ainsi entrepris un inventaire. Au vu des données, le sous-sol calédonien renferme un potentiel de 13 millions de tonnes de nickel métal contenu dans les saprolites à une teneur de coupure de 2 %, et de 20 millions de tonnes de nickel métal contenu dans les latérites à une teneur de coupure de 1,4 %. La durée de vie des gisements est estimée à 50 ans pour les saprolites et à 150 ans pour les latérites. Mais les évolutions technologiques et l'optimisation de la ressource devraient augmenter leur longévité.

## LA GRAND-MESSE DU NICKEL À NOUMÉA

La Nouvelle-Calédonie a accueilli la 5<sup>e</sup> Conférence internationale du nickel du 1<sup>er</sup> au 5 juillet derniers. Environ 300 personnes – industriels, spécialistes, financiers – se sont réunis pour évoquer les projets du nickel d'envergure, en particulier la montée en puissance de la Nouvelle-Calédonie du fait du démarrage de KNS, et faire un état des lieux du marché. La planète nickel est apparue bien morose. Le prix de la tonne au LME (London Metal Exchange) est à son plus bas niveau depuis quatre ans, soit 13 680 dollars US. Et les experts ne sont pas optimistes pour les deux prochaines années. « *Des jours meilleurs sont attendus à partir de 2016* », prédit Jim Lennon, consultant à Marquerie. Les causes de cet effondrement sont à chercher dans un marché excédentaire où les stocks atteignent des records – 70 000 tonnes au LME – alors que la demande reste forte. Une situation qui découle de la stratégie de la Chine, grande consommatrice de métal et, aujourd'hui, grande productrice de NPI (Nickel Pig Iron) à partir du minerai indonésien.



Tant attendue, l'usine de KNS, avec sa centrale électrique, se dresse sur le site de Vavouto. L'année 2013 a marqué son démarrage avec la première coulée de nickel métal.

### KNS : un démarrage scruté à la loupe

Sur le territoire, l'année 2013 a été marquée par la mise en service de l'usine du Nord, exploitée par KNS, la coentreprise détenue à 51 % par la SMSP et à 49 % par Xstrata, aujourd'hui Glencore-Xstrata. « *C'est un rêve devenu réalité* ». C'est en ces termes que Peter Hancock, président de Koniambo Nickel SAS, résume l'aventure de l'usine pyrométallurgique avec, en point d'orgue, la première coulée en avril 2013. Fruit d'une volonté de rééquilibrage des deux provinces, une longue histoire jalonne ce projet, depuis les Accords de Bercy de 1998 fixant les conditions d'échange des massifs de Poum et de Koniambo entre la SLN et la Société minière du Sud Pacifique, jusqu'au démarrage de la construction des infrastructures sur le site de Vavouto en 2008. Un investissement sur quinze ans qui se chiffre à plus de 5 milliards de dollars US, financé à 90 % par Xstrata, à 5 % par la SMSP et à 5 % par l'État.

### 150 milliards de francs de retombées

« *Notre technologie moderne fonctionne. Nous sommes en phase de commissioning (ndlr : mise en service). Notre centrale au charbon sera terminée fin juillet, la deuxième ligne devrait entrer en production en novembre 2013* », expose Peter Hancock.

L'objectif de production s'inscrit à 15 000 tonnes pour 2013, avant de parvenir, fin 2014-début 2015, à la capacité nominale de 60 000 tonnes de nickel métal contenu dans les ferronickels. Un calendrier fixe ? « *Pendant la phase de commissioning, rien n'est certain, mais il n'est pas impossible d'atteindre cet objectif en deux ans. C'est, bien sûr, une des motivations de notre équipe...* », explique le directeur de KNS. Outre la montée en puissance de l'usine, KNS entend poursuivre ses engagements dans le domaine du développement durable. « *L'entreprise a établi des liens étroits avec les populations locales en les impliquant dans le projet de construction. Cet engagement se poursuivra pendant la phase d'exploitation afin de soutenir la création de sociétés calédoniennes.* » Le paysage de la zone VKP a été bouleversé par l'arrivée de l'usine, devenant un pôle économique incontournable. Les retombées du projet pour les entreprises locales s'élevaient fin 2012 à 150 milliards de francs. Au total, 226 entreprises locales ont été impliquées dans la phase de construction de l'usine. Lors de la phase d'exploitation, KNS emploiera 1 000 salariés et sera en relation avec une centaine de sous-traitants. Au vu des réserves exploitables du Koniambo (62,5 millions de tonnes de minerai à une teneur moyenne de 2,40 %), l'activité



© B. Lutz

### L'après-nickel : le fonds souverain pour les générations futures

En mai dernier, le gouvernement a adopté un avant-projet de loi du pays visant à instaurer une contribution minière et métallurgique destinée à alimenter un fonds nickel pour les générations futures. Son objet : tirer profit d'une ressource naturelle non renouvelable et préparer la Nouvelle-Calédonie à l'après-nickel. « *L'objectif est de thésauriser une partie de la « rente nickel » afin que ce fonds puisse dans l'avenir utiliser les dividendes pour compenser la perte de recettes liée à l'épuisement de la ressource* », précise Aurélien Louis, directeur de la Dimenc. Le fonds sera alimenté par une contribution portant sur la valeur à l'extraction du minerai qui sera prélevée à l'exportation. « *Afin de préserver la valorisation locale du minerai, la taxe sera plus faible pour les produits métallurgiques* », précise-t-il. Il s'agit aussi de définir un seuil bas de la taxe en période de crise du marché pour ne pas pénaliser la filière, et un seuil haut dans les années de « boom ». Reste à établir l'application de cette réglementation, prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2014, à tous les acteurs du secteur, la Nouvelle-Calédonie ayant contracté un pacte de stabilité fiscale avec KNS et Vale NC les exemptant de certains impôts pour quinze ans. La réponse est entre les mains du Conseil d'État.

s'étalera sur vingt-cinq ans. « *Mais la vie de l'usine sera certainement prolongée d'autant, compte tenu des ressources globales du massif* », annonce Peter Hanckok.

#### SLN : rester compétitive

Premier employeur privé du territoire avec 2 200 salariés, la SLN fait face à plusieurs défis dont, notamment, des coûts de production élevés et une baisse de la teneur de ses gisements tandis que deux nouveaux industriels sont présents sur le sol calédonien. Si la SLN a produit 56 000 tonnes de nickel métal contenu en 2012, elle affiche une perte de 4 milliards de francs, due en partie à la baisse des cours, après un résultat positif en 2011 de plus de 8,5 milliards. Après avoir réalisé son plan d'amélioration de la compétitivité entre 2008 et 2012, elle doit aujourd'hui remplacer sa centrale électrique au fuel en fin de vie par une unité alimentée en charbon, plus performante d'un point de vue technologique et environnemental. « *Le coût de l'énergie dans la production de nickel s'élève à 35 %. La nouvelle centrale d'une puissance de 180 MW et d'un investissement de 80 milliards de francs nous permettra d'améliorer notre cash cost (ndlr : coûts) d'un dollar US par livre de nickel produite. La mise en service de la nouvelle centrale et une augmentation de la production*

à 60 000 tonnes permettront à la SLN d'envisager un avenir plus serein », indique Dominique Katrawa, secrétaire général de la SLN.

#### Concertation

Mais le choix du charbon fait débat parmi la société civile et la classe politique. « *Le choix du gaz n'a pas été retenu pour des questions d'approvisionnement, de sécurité et de prix indexé sur le Brent, lui-même totalement volatile. La solution du charbon a été décidée à l'unanimité au conseil d'administration en décembre 2012 par les représentants des provinces et de l'État* », souligne Dominique Katrawa. La centrale respecte les normes métropolitaines les plus sévères en matière environnementale. Les émissions de dioxyde de soufre seront divisées par 15, les poussières par 10 et les oxydes d'azote par 2. La SLN devra toutefois convaincre les réticences. « *C'est un projet important en termes d'investissements pour la Nouvelle-Calédonie, qui inclut les entreprises locales à un moment où les grands chantiers sont terminés.* » L'année 2013 est donc consacrée au dialogue mais aussi à l'obtention des autorisations de construction et à l'organisation du financement pour un démarrage de la centrale prévu en 2018.

### Vale Nouvelle-Calédonie : un objectif de production atteint

L'usine hydrométallurgique du Grand Sud, exploitée par Vale NC, filiale du groupe brésilien Vale, qui permet de valoriser les latérites, a rencontré des difficultés d'ordre technique ces dernières années. Notamment en mai 2012, lorsqu'un incident sur les colonnes d'extraction – qui ont pour fonction d'isoler le nickel et le cobalt de la solution-mère – s'est déclaré. L'objectif de remplacer les 21 colonnes d'extraction a mobilisé les équipes. Néanmoins, pour contourner ces problèmes, Vale NC s'est lancé dans la production de NHC, un produit intermédiaire destiné au marché australien, avant d'atteindre l'objectif visé au premier trimestre 2013 : la production de 5 000 tonnes d'oxyde de nickel. Le directeur général de Vale NC, Stuart Macnaughton, a assuré, lors de la conférence internationale du nickel, que ce procédé innovant fonctionne et que la montée en puissance est envisagée. À ce jour, l'investissement de l'usine du Grand Sud s'élève à 6 milliards de dollars.

### SMSP : des projets offshore

Engagée dans le projet de l'usine du Nord, la SMSP a développé, en parallèle, un partenariat avec un des leaders mondiaux de l'acier, le Sud-Coréen Posco axé sur la construction d'une usine pyrométallurgique de Gwangyang, détenue à 51 % par la SMSP et à 49 % par Posco. La mise en production, démarrée

en 2008, se poursuit par une extension de l'unité. « L'usine, d'une capacité nominale annuelle de 30 000 tonnes de nickel métal contenu dans des ferronickels, augmentera, fin 2014, sa capacité de 24 000 tonnes », souligne Dominique Nacci, directeur des relations publiques de la SMSP. Sur le territoire, Nickel Mining Company, en charge de la branche minière, va doubler sa capacité annuelle de production, passant de 1,8 million à 3,6 millions de tonnes de minerai. L'investissement se chiffre à 60 milliards de francs, dont 17 milliards en Nouvelle-Calédonie destinés à financer des engins et des installations de triage et de concassage. « La SMSP privilégie l'investissement sur le territoire lorsque la ressource minière le permet. C'est le cas pour l'usine du Nord. Mais lorsque le minerai ne peut être traité localement, elle scelle des partenariats pour le valoriser », poursuit le directeur des relations publiques. Un même partenariat se dessine avec le Chinois Jinchuan pour réaliser une usine hydrométallurgique en Chine d'une capacité annuelle de 30 000 tonnes d'hydroxyde de nickel et 3 000 tonnes de cobalt.

### Maîtriser la ressource

Si la Nouvelle-Calédonie s'élève d'un cran dans les sphères de la planète nickel grâce à la montée en puissance de ses projets industriels, la conjoncture reste peu favorable avec un cours du nickel au plus bas. Néanmoins, selon Gilbert Tyuionon,

« La Nouvelle-Calédonie reste confiante dans les perspectives de développement à long terme de cette ressource naturelle ». Afin d'envisager les enjeux futurs, le territoire s'est doté, en 2009, d'un nouveau cadre réglementaire. Un code minier et un schéma de mise en valeur des richesses minières ont vu le jour. Toujours dans la volonté de maîtriser, de valoriser et d'optimiser la ressource, un Comité stratégique industriel (CSI) a été créé en 2010. Celui-ci préconise une « vision pays », et non fragmentaire, de ce secteur, afin d'éviter le syndrome hollandais<sup>2</sup> lié à une surabondance en matière première, et afin de permettre la pérennisation de l'économie du nickel qui pourrait s'appuyer notamment sur une évolution de la fiscalité vers un partage plus équitable des profits. Un fonds souverain pour les générations futures, alimenté par une taxation sur l'extraction du nickel, est à ce titre en cours d'élaboration (voir encadré p23). Un projet qui fait écho à la formule du spécialiste du nickel, Didier Julienne : « Avoir du nickel en banque plutôt qu'en terre ».

<sup>1</sup> - Le cours du Brent est le prix de référence mondial pour le pétrole brut du bassin atlantique.

<sup>2</sup> - Le syndrome hollandais, selon les économistes Jeffrey Sachs et Andrew Warner (1995), est un ensemble de mécanismes par lesquels une forte dotation en ressources naturelles peut influencer négativement la croissance à long terme d'une économie.

Sources : ISEE, IEOM, CEROM, NC2025



L'usine de Vale NC abrite une caserne dont la brigade d'intervention est la seule du territoire à être formée spécifiquement aux risques chimiques et hydrocarbures.

# Et si on se faisait un restau ?

La toile calédonienne s'enrichit régulièrement sans que l'on y prête forcément attention. C'est ainsi que trois sites Internet sont maintenant à notre disposition pour nous aider à choisir le restaurant qui va correspondre à notre humeur, notre budget ou à une occasion particulière. Comparatif.

**R**estau.nc, resto.nc, bonappetit.nc, tous naturellement précédés des incontournables trois « W » du « World Wide Web », sont trois sites locaux sur lesquels vous pouvez découvrir, ou redécouvrir, les bonnes tables de Nouméa. Les différentes pages d'accueil font d'emblée bonne impression et suggèrent une architecture simple et bien pensée : la navigation y est très intuitive, l'affichage rapide, et tous ont un lien vers leur page Facebook. Chaque site a bien sûr ses points forts et se distingue en occupant une niche laissée vacante par ses concurrents. Démonstration!

## Restau.nc

C'est, d'emblée, une page d'accueil, structurée autour d'un visuel composé d'une assiette et de couverts vus du dessus, très réussie. Un défilement régulier de l'offre donne envie de surfer immédiatement

sur les différentes entrées. Le petit plus : un pictogramme ouvert/fermé mis à jour en temps réel qui affiche le nombre d'heures avant l'ouverture du restaurant et combien de temps il reste avant sa fermeture.

## Resto.nc

Avec un accueil très sobre, il permet de remarquer immédiatement, tout en haut de la page, un onglet qui ne peut laisser personne indifférent : les promotions. Pour ceux qui sont sensibles aux efforts des restaurateurs, le site propose en effet une sélection de tables où vous bénéficierez de remises ou de petits cadeaux tels que le dessert offert ou un cocktail de bienvenue.

## Bonappetit.nc

Ou une version du « site de restaurants pour les nuls » ! Tout est ici expliqué et détaillé à l'intention des plus distraits ou des plus

rétifs aux démarches en ligne. Dès la première page, vous avez accès aux commentaires et avis des clients, un critère de choix de plus en plus déterminant. Le point fort : la réservation en ligne. Il suffit de renseigner la date, l'heure et le nombre de couverts souhaités et vous recevez une confirmation par mail. Ce site est également le seul à disposer d'une foire aux questions. À table!



## NEW TRAKKER IVECO

Efficacité et sécurité  
dans les conditions extrêmes !!!



# Rendre l'entreprise plus sûre

À l'occasion de la Journée mondiale 2013 de la sécurité et de la santé au travail, la Direction du travail et de l'emploi de Nouvelle-Calédonie (DTE) a lancé une campagne « Objectif : 1 000 relais santé sécurité ». La démarche vise l'implication volontaire des salariés en matière de prévention des accidents du travail. Une mobilisation autour du slogan : « Santé sécurité au travail : tous acteurs, tous responsables ».

En s'inscrivant dans le dispositif global de développement d'une culture santé sécurité au travail menée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la campagne « 1 000 relais santé sécurité » a plusieurs objectifs. Tout d'abord, instituer la fonction de relais Santé sécurité au travail (SST) dans les entreprises calédoniennes et soutenir les employeurs dans le système santé sécurité qu'ils ont mis - ou doivent mettre - en place dans leurs entreprises. Les relais SST seront donc soutenus techniquement par le réseau QHSE (qualité-hygiène-sécurité-environnement), les entreprises n'ayant pas toutes un salarié HSE.

## Une démarche citoyenne

« La campagne s'adresse à toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité », explique Katy Jainin, assistante technique à la DTE. Le relais SST est un volontaire qui, parce qu'il est confronté quotidiennement aux risques vécus par ses collègues comme par lui-même, est en mesure de faire remonter à sa hiérarchie des informations utiles pour prévenir les accidents. Le relais n'est pas responsable de la prévention des risques

dans son entreprise et il ne peut pas prendre de décisions car il n'a pas de délégation d'autorité. Mais il peut proposer des solutions et aider à résoudre un problème lié à la sécurité. Il s'agit d'une démarche citoyenne. Tout salarié, quelle que soit sa fonction ou son activité dans l'entreprise, peut devenir relais SST. L'engagement s'étend en règle générale sur un an et ouvre droit à une formation de quatre heures, dispensée à titre gracieux pour l'entreprise.»

## Mobiliser les salariés

Trois mois après le lancement de cette initiative, il est sans doute un peu tôt pour établir un bilan mais les premiers chiffres sont encourageants. Selon Katy Jainin, on compte à ce jour 398 relais présents dans 90 entreprises partenaires, car il peut y avoir plusieurs relais dans une même entreprise. Un motif de satisfaction ? « Une grande variété de tailles et de secteurs est représentée », explique la référente SST au sein de la DTE. Agroalimentaire, BTP, métallurgie... « Nous avons même une boucherie avec un seul salarié ! » Un regret ? Pour l'instant, « Peu d'écho en province Nord, mis à part KNS, et aucun retour du

côté des Îles. On note également un faible intérêt du côté de la fonction publique ». Rendre l'entreprise plus sûre reste un défi qui doit mobiliser toutes les bonnes volontés car l'objectif 1 000 relais santé sécurité n'est pas encore atteint.

« Il faut souvent attendre que les salariés aient été témoins d'un accident du travail pour que la mobilisation s'organise au sein de l'entreprise », déplore Katy Jainin. Côté statistiques, même si la tendance est encourageante avec un chiffre de 4 294 accidents du travail en 2012 (provisoire) – soit une baisse de presque 10 % par rapport à 2011 –, le nombre de maladies professionnelles continue de croître régulièrement. Une vigilance à maintenir et renforcer.

## UNE HISTOIRE DE PROPORTIONS ?

Connaissez-vous la pyramide de Bird ? Elle a été élaborée en 1969 par Frank E. Bird Jr à la suite d'une étude menée par une compagnie d'assurances américaine sur près de deux millions d'accidents du travail. Cette pyramide établit que la probabilité qu'un accident grave survienne augmente avec le nombre des "presque accidents" et des incidents. Par conséquent, si une entreprise réussit à réduire le nombre d'incidents mineurs, au bas de la pyramide, le nombre d'accidents sera mécaniquement réduit d'autant.

Plus le nombre d'incidents est élevé, plus la probabilité d'avoir un accident est élevée



*Chez Vale Nouvelle-Calédonie,  
près de 50% de nos employés ont  
moins de 30 ans et participent à  
la construction de l'avenir de la  
Nouvelle-Calédonie.*



**VALE Nouvelle-Calédonie,  
une réussite calédonienne.**



Vale Nouvelle-Calédonie est une entreprise d'extraction de latérites et de production de nickel et de cobalt, localisée dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie. Elle appartient à Vale, groupe brésilien, le 2ème plus grand producteur mondial de nickel et leader mondial dans la production de minerai de fer. Vale Nouvelle-Calédonie emploie actuellement 2500 personnes dont plus de 1250 salariés directs.

Pour en savoir plus : [www.vale.nc](http://www.vale.nc)



## CONSEIL ET INGENIERIE EN SECURITE, SANTE, ENVIRONNEMENT ET RISQUES INDUSTRIELS

### NOS COMPETENCES

#### ■ SECURITE INDUSTRIELLE ET GESTION DES RISQUES

- ETUDES DE DANGERS
- ANALYSES DE RISQUES
- CLASSEMENT DES ZONES ATEX
- ORGANISATION DES SECOURS, POI
- RISQUE INCENDIE, INGENIERIE DE DETECTION SECURITE, PROTECTION FEUX, GAZ ET TOXIQUES ...

#### ■ MANAGEMENT QSE

- MANAGEMENT DE LA QUALITE
- MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT
- MANAGEMENT DE LA SECURITE/SANTE
- RISQUE CHIMIQUE  
Evaluation du risque chimique, étude des substitutions envisageables, REACH
- EVALUATION RISQUES PROFESSIONNELS  
Elaboration et mise à jour

#### ■ ENVIRONNEMENT

- DOSSIERS ICPE
- ETUDES D'IMPACTS
- ETUDES ACOUSTIQUES



#### ■ CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

#### ■ PREVENTION HYGIENE SECURITE

#### ■ AUDITS/INSPECTIONS/ CONTRÔLES

#### ■ FORMATIONS

- SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL (EvRP, espaces confinés, EPI, ...)
- REGLEMENT ICPE ET MAITRISE DES RISQUES INDUSTRIELS (EDD, EI...)
- SYSTEME DE MANAGEMENT (ISO 9001 / ISO 14001 / OSHAS 18001)

Tél. 46 62 68 • [contact@neodyme.nc](mailto:contact@neodyme.nc)  
Imm. CAP Normandie • Rte du Sud • Rond-point de Normandie • 98800 Nouméa

# Tontouta Services



- **Espaces verts** • **Ramassage déchets**

Tontouta Services : BP 24 - 98 840 Tontouta - Tél/Fax : 35 11 40 - GSM : 78 11 67

# À l'écoute des coûts

Les différents coûts – standard, cible, variable... – représentent pour une PME/PMI des outils de contrôle de gestion indispensables. Les maîtriser revient à bien connaître son entreprise et à optimiser son efficacité.



**A**vant de fixer le prix d'un nouveau produit ou d'un service, mieux vaut d'abord en connaître les coûts ! Et donc bien identifier les charges qui pèsent sur lui, avant d'établir sa marge et de lancer la commercialisation. Le calcul et l'analyse de ces coûts, ou contrôle de gestion, ne sont pas compliqués, juste un peu complexes. Il existe une dizaine d'outils différents : coût d'approvisionnement, de production, de distribution, coût standard (en référence au même type de produit déjà mis en vente), coût cible (pour un article qui répond aux attentes du marché), coût complet ou coût variable. Démonstration...

Dans une entreprise, des produits peuvent rapporter de l'argent, d'autres se vendre sans aucune rentabilité... apparente. « Il faut voir les choses dans leur globalité », explique Michel Fournier qui, lors de ses modules de formation<sup>1</sup>, prend souvent l'exemple de meubles de cuisine à une ou deux portes. La tentation consiste à cesser la fabrication des premiers. « Peut-on pour autant proposer uniquement des meubles à deux portes ? On va peut-être perdre de l'argent sur celui à une porte, mais il va nous permettre de vendre le reste de la gamme. Par ailleurs, même non rentable, il absorbe des charges fixes (salaires, frais de structure...) et si je ne le fabrique plus, ce sont les autres produits qui devront absorber ces charges, au risque de me faire perdre encore plus d'argent ! » D'où l'intérêt de maîtriser le calcul des coûts.

### Ne plus fonctionner au "pifomètre"

Ultime outil, le tableau de bord, pièce essentielle qui synthétise l'ensemble des coûts calculés. Destiné à suivre les objectifs que le chef d'entreprise s'est fixés, il doit être simple et fournir tous les indicateurs en un coup d'œil.

Attention néanmoins, « le calcul d'un coût a aussi un coût » ! Certaines entreprises européennes établissent des coûts de revient à trois chiffres après la virgule ! « Quand on vend des centaines de millions d'articles, on peut se permettre une telle précision. » En Calédonie, une petite entreprise artisanale usera de calculs plus basiques. Surtout en ces temps où la conjoncture n'incite pas à un optimisme délirant. « Beaucoup ont tendance à fonctionner au "pifomètre", en regardant ce que fait la concurrence et sans calculer les coûts de revient précis, constate Michel Fournier ; c'est ainsi qu'on arrive à des aberrations, des entreprises qui perdent de l'argent à chaque vente et se retrouvent rapidement dans une situation difficile. Celles qui s'en sortent sont celles qui ont mis en place ces outils de contrôle de gestion. »

<sup>1</sup> - Formation d'initiation au contrôle de gestion et à la maîtrise des outils, d'une durée de 36 heures réparties sur deux sessions de trois jours

## SENTIR SON ENTREPRISE

Nul besoin d'être expert comptable pour calculer les coûts. Il suffit, selon Michel Fournier, « d'être rigoureux, de percevoir la logique de la gestion et d'avoir envie de le faire ». Nul besoin non plus d'un logiciel dédié, une calculatrice et Excel permettant de très bien s'en sortir. Pour lui, un bon contrôleur de gestion doit être « méthodique et pragmatique ». « Il ne doit pas avoir d'état d'âme » et surtout il doit « sentir son entreprise ».

## INFORMATIONS

### Stage

#### Initiation au contrôle de gestion des PME/PMI

Du 26 au 28 août 2013

Durée : 18 heures

Coût : 66 000 XPF par participant

### Objectifs

Analyser les coûts partiels. Comment décider d'arrêter un produit ou un service. Conception et utilisation d'un tableau de bord.

### Public

Toute personne désirant suivre et contrôler ses budgets. Prérequis nécessaire : avoir des notions de gestion d'entreprise ou avoir suivi la formation « Initiation au contrôle de gestion des PME/PMI ».

### Contenu

- Les coûts partiels : les coûts variables, les coûts directs, marginaux, différentiels
- L'imputation rationnelle des charges fixes
- Conception d'un tableau de bord de suivi de budget : sélectionner les axes de progrès, déterminer les points d'intervention, sélectionner les objectifs, sélectionner les indicateurs, structurer le tableau de bord
- Construire la page de signalisation
- Construire les pages d'analyse
- Utiliser et faire évoluer le tableau de bord

## CONSULTEZ LE CATALOGUE 2013

Plus de 130 modules, dont une vingtaine de nouveautés, sont disponibles.

Le catalogue 2013 est en ligne sur <http://fpc.cci.nc>

### Formation professionnelle continue de la CCI

15 bis, rue de Verdun

Tél. 24 31 35 – [fpc@cci.nc](mailto:fpc@cci.nc)

Site : [fpc.cci.nc](http://fpc.cci.nc)

Responsable : Brigitte Deseille

Conseil en formation : Sylvie Galmiche

# Recruterez-vous un apprenti en 2014 ?

La CCI est un acteur incontournable de la formation en Nouvelle-Calédonie, notamment grâce à son Centre de formation d'apprentis (CFA). Plus de 250 entreprises accueillent chaque année les apprentis des différentes sections. En ferez-vous partie en 2014 ? Avec ce quiz, vérifiez d'ores et déjà votre niveau d'information...

## 1 En 2013, le CFA de la CCI forme...

- a. 32 apprentis.
- b. 320 apprentis.
- c. 3 200 apprentis.

## 2 En 2013, le nombre de diplômes différents proposés est de...

- a. Un seul ; pourquoi compliquer les choses ?
- b. Zéro ; pas besoin de diplôme !
- c. Quatorze ; et ce nombre devrait augmenter...

## 3 Quel était le taux d'insertion<sup>1</sup> des apprentis en 2012 ?

- a. 50 %, ce qui n'est déjà pas si mal, non ?
- b. 92 % (57 % des jeunes ont trouvé un emploi et 35 % d'entre eux poursuivent une autre formation).
- c. 67 %, et il s'agit du record !

## 4 Quelles charges sociales doit payer une entreprise pour un apprenti ?

- a. Aucune !
- b. Elles sont calculées au prorata de l'âge et de la taille de l'apprenti.
- c. Les mêmes que pour n'importe quel salarié.

## 5 Tous les commerces et entreprises peuvent recruter des apprentis

- a. Faux ! Il faut au moins 5 salariés et justifier d'un chiffre d'affaires minimum.
- b. Exact ; après agrément de la Direction du travail néanmoins.
- c. Pour recruter un apprenti, il faut avoir déjà eu un apprenti.

## 6 En recrutant un apprenti, vous avez l'occasion...

- a. D'avoir un jeune à qui confier les tâches les plus ingrates.
- b. De transmettre un savoir à un jeune âgé de 16 à 25 ans.
- c. De former un collaborateur à l'image de votre entreprise.

## 7 Quand un apprenti réussit son passage de la 1<sup>re</sup> à la 2<sup>e</sup> année...

- a. L'employeur organise une fête. Champagne et petits fours sont de rigueur...
- b. L'employeur verse une prime de 20 000 F à l'apprenti. Parce qu'il le vaut bien...
- c. L'entreprise est associée à ce succès et reçoit une prime de 180 000 F<sup>2</sup>.

## 8 Pour vous aider à remplir le rôle de « maître d'apprentissage », le CFA vous proposera...

- a. De suivre une formation gratuite d'une journée, dispensée par l'Institut du management et du coaching.
- b. Une liste d'une dizaine d'ouvrages de référence à lire impérativement.
- c. De suivre une formation payante de 3 mois ; c'est un minimum...

## 9 Lesquels de ces métiers correspondent à des formations du CFA-CCI ?

- a. Métiers du commerce (chef de rayon, négociation relation client...).
- b. Métiers des services aux entreprises (assistant de gestion PME-PMI, comptabilité, révision comptable).
- c. Métiers de la logistique (gestionnaire de stock, agent de transit...).

- d. Métiers paramédicaux et sociaux (CAP petite enfance, BP préparateur en pharmacie).
- e. Métiers de la construction et du BTP (chef de chantier, géomètre topographe).

## 10 La rémunération d'un apprenti varie...

- a. Entre 95 et 100 % du SMG.
- b. Entre 80 et 100 % du SMG.
- c. Entre 40 et 100 % du SMG.

7c - 8a - 9a, b, c, d et e - 10c  
1b - 2c - 3b - 4a - 5b - 6b et 6c

### RÉPONSES

**Moins de 4 bonnes réponses :** votre perception de l'apprentissage et des formations offertes par le CFA-CCI est très incomplète. Grâce à ce quiz, vous voilà préparé... et convaincu ?

**Entre 4 et 7 bonnes réponses :** l'apprentissage n'est pas un territoire inconnu pour vous. Vous êtes sensible à ce mode de formation. Pour l'avoir déjà expérimenté ou parce que vous envisagez justement de recruter un apprenti ?

**Plus de 7 bonnes réponses :** soit vous êtes déjà maître d'apprentissage, soit vous et votre entreprise avez vocation à le devenir ! Il ne vous reste plus qu'à franchir le pas...

### Les conseillers "apprentissage" à votre service :

Antoine Delclef : a.delclef@cci.nc  
Élodie Moyer : e.moyer@cci.nc  
Pauline Paumel : p.paumel@cci.nc  
Virginie Quentin : v.quentin@cci.nc

### En savoir plus sur le cfa-cci

14, rue de Verdun - BP M3,  
98849 Nouméa Cedex  
Tél. : 24 31 45 - cfa@cci.nc  
<http://cfa.cci.nc>

<sup>1</sup> - Le taux d'insertion cumule deux pourcentages : celui des apprentis poursuivant une formation à l'issue de leur apprentissage et celui des jeunes embauchés une fois le diplôme obtenu.

<sup>2</sup> - Montant de la prime perçue pour un premier apprenti.

La CAFAT  
c'est d'abord

# VOUS!



Chaque jour, la CAFAT  
vous accompagne...

▶ Aujourd'hui, la CAFAT protège 250 000 personnes. Elle est financée principalement par les cotisations sociales versées par près de 14 000 entreprises, 22 000 travailleurs indépendants et 95 000 salariés des secteurs privé et public.

▶ En 2012, 100 milliards de francs ont été reversés en prestations.

34 000  
familles  
bénéficiaires  
des allocations  
familiales

29 000  
retraités  
pensionnés

Pour tout savoir sur l'activité de la CAFAT, consultez le rapport d'activité 2012 disponible sur [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)

4 500  
chômeurs  
indemnisés

700 000  
consultations  
médicales prises  
en charge

**CAFAT**  
VOTRE VIE, C'EST NOTRE QUOTIDIEN

02 88 90 90 13 - 27 74 14

## Nouvelle carte Visa AIRCALIN

### QUI VEUT VOYAGER LOIN... MÉNAGE SES FINANCES !

- > Réglez vos voyages en plusieurs fois !\*
- > Bénéficiez de tous les avantages des cartes Visa Classic ou Visa Premier.

Renseignements au 257 400



Offre de lancement :  
10 billets d'avion à gagner !\*\*



**Aircalin**  
Nouvelle-Calédonie



**Banque de  
Nouvelle Calédonie**  
La banque, en mieux.

\*Soumis à des frais de service. \*\*Jeu gratuit sans obligation d'achat valable jusqu'au 31 octobre 2013. Bulletins gratuits et remboursement des frais de participation sur demande à l'adresse du jeu. Règlement complet déposé chez Maître Huguéaud et disponible sur demande à l'adresse du jeu. Valeur totale des lots : 750 000 F CFP. Banque de Nouvelle Calédonie S.A. au capital social de 8.044.200.000 F CFP - RCS Nouméa 748047688 - Ridet 047 688 001 - Siège social : 10 avenue Foch - BP L3 98849 Nouméa Cedex Nouvelle Calédonie. Intermédiaire en assurances - assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles R.514-15 et R.530-11 du Code des assurances - Tél : (687) 25 74 00 - Fax : (687) 27 41 47 - Courriel : contact@bnc.nc

# La publicité, tout un art

Communication, marketing... Des actions essentielles pour faire connaître son entreprise, vendre, gagner des parts de marché et se démarquer. Mais en matière de publicité, il existe des règles du jeu car tout n'est pas permis au nom de la garantie de la protection du consommateur et du respect d'une concurrence loyale. Petit guide pour faire parler de soi, sans enfreindre la loi.

## Comment définir un contenu publicitaire ?

Tout d'abord, le but de la publicité est de faire connaître un produit pour le faire adopter par les acheteurs et de fidéliser la clientèle, de créer une image de marque et de développer la notoriété. Mais la publicité doit être conforme aux exigences de véracité, de décence et de respect de la dignité humaine. En clair, elle ne doit contenir ni propos discriminatoires (en raison de l'ethnie, du sexe, de la nationalité...), ni scènes de violence ou d'incitation à des comportements préjudiciables à la santé, à la sécurité des personnes et des biens ou à la protection de l'environnement. De plus, elle ne doit comporter aucun élé-

ment de nature à choquer les convictions religieuses, philosophiques ou politiques des consommateurs. Enfin, elle ne peut avoir pour objet, entre autres, ni les partis politiques, ni les organisations représentatives des employeurs ou des travailleurs.

## Peut-on faire de la publicité sur tous les produits et services ?

Non. Certaines publicités sont interdites comme, par exemple, celle des produits de tabac. Par ailleurs, la publicité en faveur de certains biens peut être encadrée. C'est le cas pour les boissons alcoolisées. Elle est en principe interdite à la radio, à la télévision, au cinéma, sur les panneaux publicitaires ou sur les sites internet

hébergés localement. Par exception, elle peut être autorisée sous forme d'affiche ou d'enseigne à l'intérieur de lieux de vente spécialisés, tels que les caves à vins, sous forme de circulaire commerciale à destination de professionnels, ou encore dans la presse écrite, gratuite ou payante.

## Y a-t-il des règles spécifiques pour la protection des mineurs ?

De manière générale, la publicité ne doit pas porter un préjudice moral ou physique aux mineurs : elle ne doit pas être susceptible de nuire à leur épanouissement physique, mental ou moral, ce qui exclut notamment l'utilisation de scène de pornographie ou de violence gratuite.

Lorsque la publicité vise précisément un public mineur, elle ne doit pas les pousser directement à l'achat ou à la location d'un produit, ni les inciter à persuader leurs parents d'acheter des produits ou services proposés !

## Quand une publicité peut-elle être qualifiée de « trompeuse » ?

La publicité a un caractère incitatif et informatif : par sa diffusion, elle veut orienter le comportement et favoriser la consommation d'un bien ou d'un service. Toutefois, ceci doit se faire en respectant l'obligation d'information loyale, c'est-à-dire que l'annonceur doit vérifier, avant sa diffusion, l'absence d'information erronée.

Une publicité trompeuse ou mensongère, quel que soit le support utilisé, comporte des allégations ou présentations fausses, ambiguës, ou de nature à induire en erreur le consommateur. Ainsi, les indications de qualité, d'origine, de quantité, le résultat attendu, le prix ou les conditions de vente de biens ou services objets de la publicité doivent être conformes à la réalité. Par exemple, une inscription en (trop) petits caractères, l'omission d'une indication, l'utilisation d'un symbole trompeur, peuvent entraîner la qualification de publicité trompeuse. Dans ce cas, le risque est d'être sanctionné.

32



Le respect de cette réglementation est contrôlé par des agents de la direction des affaires économiques, dotés de pouvoirs d'enquête.

### La publicité par voie électronique est-elle encadrée ?

Les publicités, offres promotionnelles, jeux concours ou promotionnels adressés par voie électronique doivent pouvoir être identifiés de manière claire et non équivoque, dès leur réception, par leur destinataire. Les conditions auxquelles ces publicités ou offres sont soumises doivent être clairement précisées et aisément accessibles.

Ces messages doivent indiquer une adresse ou un moyen électronique permettant au destinataire de demander à ne plus recevoir ces publicités.

### Qui délivre les autorisations pour les affichages dans les villes ?

Cela dépend de la situation géographique. Chaque province de Nouvelle-Calédonie a fixé l'ensemble des règles à respecter en matière de publicité visible sur la voie publique, mais chaque commune peut prévoir des règles spécifiques. Il est important de bien se renseigner sur cette réglementation en amont. Pour les enseignes commerciales, une demande d'autorisation est en principe nécessaire et s'effectue auprès de la mairie.

Sources principales :  
Délibération modifiée n°14 du 06.10.04.  
Délibération n°281 du 24.06.13.  
Décret n°92-280 du 27 mars 1992.

#### ❖ Pour en savoir plus :

CCI - service Informations juridiques : tél. 24 31 32 - jur@cci.nc /  
Service Informations économiques :  
tél. 24 31 20 - doc@cci.nc  
Direction des affaires économiques :  
tél. 23 22 50 - www.dae.gouv.nc  
CSA : www.csa.fr  
Concernant les autorisations  
d'affichage sur Nouméa : Direction  
de l'aménagement de l'espace et du  
développement urbain de Nouméa :  
tél. 27 98 10



## ET LA PUBLICITÉ COMPARATIVE ?

La publicité comparative a, comme son nom l'indique, pour but la promotion d'un produit ou d'un service au moyen d'un rapprochement avec des offres ou des prestations équivalentes, proposées par des concurrents.

Selon les textes, la publicité comparative doit répondre à certains critères. Il est donc notamment exclu de :

- tirer indûment profit de la notoriété d'un concurrent ou de l'un de ses produits,
- entraîner le discrédit ou le dénigrement d'un concurrent,
- engendrer la confusion entre l'annonceur et un concurrent,
- présenter des biens ou services comme une imitation ou une reproduction d'un bien ou service bénéficiant d'une marque ou d'un nom commercial protégé.

**Conclusion :** il convient donc d'être très prudent avec ce type de pratique : la publicité comparative ne doit en aucun cas porter préjudice à qui que ce soit. Autre règle à connaître, pour les produits qui bénéficient d'une appellation d'origine ou d'une indication géographique protégée, la comparaison n'est autorisée qu'entre des produits bénéficiant de la même appellation ou de la même indication. Enfin, il est interdit de faire figurer des annonces comparatives sur des emballages, des factures, des titres de transport, des moyens de paiement ou encore sur des billets d'accès à des spectacles ou à des lieux ouverts au public.

De façon générale, en cas de contrôle, l'annonceur doit pouvoir être en mesure de prouver rapidement l'exactitude matérielle de ce qu'il énonce dans sa publicité.

## CRÉANCES

### En cas d'impayés d'un client, quels sont les recours possibles ?

Plusieurs options sont possibles afin d'obtenir le recouvrement de sa créance. En premier lieu, il est conseillé de recourir à des procédures amiables. La CCI-NC propose désormais un service de médiation, en partenariat avec le cabinet Orase. Cette modalité de règlement des conflits permet de trouver une solution amiable entre les parties, avec l'assistance d'un médiateur neutre, indépendant et impartial, tout en préservant les relations futures.

Vous pouvez vous adresser directement au client débiteur ou faire appel à un tiers (société de recouvrement de créance, huissier de justice, etc...)

À défaut de dialogue possible entre les parties, il est possible de passer par la voie judiciaire. Le Tribunal de première instance de Nouméa peut prononcer une injonction de payer : c'est une procédure simplifiée et rapide, permettant d'obtenir le recouvrement de créances. La demande doit être adressée au greffe du tribunal mixte de commerce après avoir mis en demeure le débiteur. Le tribunal examinera les faits et rendra une ordonnance portant injonction de payer si la demande est justifiée. Vous aurez alors un délai de six mois pour faire connaître la décision au client, par signification d'huissier. Si le débiteur ne fait pas opposition dans le mois qui suit, vous pourrez demander au greffe du tribunal d'apposer la formule exécutoire sur la décision, qui vous permettra d'obtenir le paiement de la créance.

*Pour en savoir plus : service d'Informations juridiques, tél. 24 31 32 - jur@cci.nc*

## CONSOMMATION

### La nouvelle réglementation économique comprend une obligation générale de conformité.

#### Qu'est-ce que cela signifie ?

Il s'agit de l'obligation pour les professionnels de mettre sur les marchés des produits conformes aux prescriptions en vigueur relatives, soit à la sécurité et à la santé des personnes, soit à la loyauté des transactions commerciales ou à la protection des consommateurs. Cette obligation concerne le responsable de la première mise sur le marché d'un produit.

Il existe aussi une garantie légale de conformité : c'est l'obligation pour le

vendeur de livrer un bien conforme au contrat, aussi bien lors de la délivrance du bien que par rapport aux instructions de montage ou à son installation lorsque celle-ci est à sa charge ou sous sa responsabilité. En clair, un produit défectueux peut engager la responsabilité du vendeur, mais c'est aussi désormais le cas pour un produit non conforme à sa destination. Celui-ci ne correspond alors pas à la description donnée par le vendeur ou ne présente pas les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre, notamment du fait des mentions publicitaires et de l'étiquetage. Un produit peut être conforme mais défectueux, ou non conforme mais non défectueux...!

*Pour en savoir plus :*

*Direction des affaires économiques :  
tél. 23 22 50 - www.dae.gouv.nc*

## ENTREPRISE

### Quelle est la différence entre la cession du fonds de commerce et la cession des parts sociales ?

L'entrepreneur individuel n'a pas le choix : pour céder son entreprise, il doit céder son fonds de commerce. Au contraire, une société peut soit céder son fonds de commerce, soit céder ses parts sociales ou actions.

Si la société vend son fonds de commerce, elle ne vend que l'enseigne, le droit au bail, la clientèle, le nom commercial, le stock, l'équipement et le mobilier : la vente ne comprend pas l'actif et le passif de la société. De plus, l'acheteur devra créer sa propre société ou entreprise individuelle en amont, qui sera une coquille vide jusqu'à ce qu'elle rachète le fonds, et le vendeur devra procéder à la dissolution de sa société ou à la radiation de son entreprise individuelle.

La cession des parts ou actions permet la vente totale ou partielle de la société. Cette cession comprend le fonds de commerce, mais aussi l'enveloppe juridique qui le contient. Par conséquent, la société vendue conserve son actif et son passif.

*Pour en savoir plus : service d'Informations juridiques, tél. 24 31 32 - jur@cci.nc*



## AGENDA

### Samedi 31 août

#### Contribution foncière

Elle s'applique sur les terrains nus et les constructions fixées au sol, à perpétuelle demeure, même édifiées sur sol d'autrui. Les tarifs d'évaluation font l'objet d'un tableau publié en annexe XI du code des impôts.

### Lundi 30 septembre

#### CRE, caisse de retraite

Dernière limite avant majoration des pénalités de retard ! L'état nominatif annuel des salaires doit être déposé, au plus tard, le 31 janvier.

En cas de retard, les pénalités seront les suivantes :

- états transmis avant le 1<sup>er</sup> octobre :  
1% des cotisations de l'année n-1 par le nombre de mois ou fraction de mois de retard,

- états transmis après le 1<sup>er</sup> octobre :  
2% des cotisations de l'année n-1 par le nombre de mois ou fraction de mois de retard

#### Ruamm

Paiement des cotisations du 4<sup>e</sup> trimestre 2013.



# Protégez vos équipes et l'environnement avec



## Palettes et bacs de rétention



## Équipement de protection individuelle



NANDI du 38 au 47 7 300\*

S3



## Poubelles



## Kit anti-pollution



22 rue Réaumur - Ducos - Tél. 27 27 69

Fax : 24 19 59 - E. Mail : axiome@axiome.nc

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h à 17h - Samedi de 8h à 11h

La Nouvelle-Calédonie recycle avec



l'environnement, c'est plus qu'un métier

**Recynord KONE**  
 ☎ 42 47 29 - 76 59 03  
 Lot 26  
 Sotissement les Casais  
 98 860 - 21 de Koné  
 Horaires d'ouverture:  
 lundi au jeudi: 7h00-11h00 / 13h00-17h00  
 vendredi: 7h00-11h00 / 13h00-16h00

**Recycal NOUMEA**  
 ☎ 43 96 93 - 79 06 69  
 4 rue Georgette Mouris  
 21 de Normandie  
 98800 NOUMEA  
 Horaires d'ouverture:  
 lundi au jeudi: 7h00 - 17h00  
 vendredi: 7h00 - 16h00  
 samedi: 7h30 - 11h30

**Recycal PAÏTA**  
 ☎ 43 96 93 - 79 06 69  
 Bientôt à votre service

### Recyclage des déchets métalliques non-ferreux

**Achat Ca\$h !!**

Les non-ferreux sont partout:

canettes, jantes, profilés, radiateurs, plomberie, câbles électriques avec ou sans gaine, câbles, accastillage, visserie, cuisinière, robinets, compteurs d'eau, équipements de pêche, équipements automobile



### Recyclage des déchets métalliques ferreux



boîtes de conserve, carrosserie, blocs moteurs, câbles, tôles ondulées...



C'est ça aussi...

**Chez Recycal:**

Collecte **gratuite**. Benne **gratuite**. Paiement **Ca\$h!**

C'était comment avant ?...

**Et les batteries, c'est nous aussi.**



collecteur agréé **TredOdec**



**Transport et Location de bennes**

10 - 15 - 30m3



1m3

1,6m3



2m3

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement: ICPE n°981-2011/ARR/DIMEN

# UN SERVICE PERSONNALISÉ, POUR UNE GESTION FACILITÉE DE VOS DÉCHETS

## LOCATION DE CONTENANTS

Euroconteneur  
Compacteur  
Benne  
Bac



## COLLECTE DE DÉCHETS

Déchets Industriels Banals  
Déchets métalliques  
Déchets verts  
Déchets inertes  
Déchets recyclables  
DASRI



## CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Etudes déchets  
Audit gestion déchets  
Identification de filières

**VIVA**  
ENVIRONNEMENT

E-mail : [commercial@vivaenvironnement.nc](mailto:commercial@vivaenvironnement.nc)

Tél : 26 47 57 / Fax : 26 47 37

1 rue Papin - ZI Ducos  
BP 7100 - 98801 Nouméa

Intéressé par une reprise d'activité ? Le pôle Appui aux entreprises de la CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisés pour faciliter le lancement de votre projet.

## RESTAURATION

✧ **Pizzeria.** Activité en croissance. SARL. Excellent emplacement dans le sud de Nouméa, avec terrasse. Matériel récent, 60 couverts, bonne rentabilité. Effectif de moins de 5 employés. Chiffre d'affaires de 51 à 100 MF. Prix : 15 MF.

## COMMERCE

✧ **Supermarché de brousse.** Alimentation générale, bazar quincaillerie, plats à emporter. Excellent emplacement. Activité en croissance. Chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs. Effectif de 11 à 30 employés. Prix : nous consulter.

✧ **Vente et livraison de pizzas, franchise exclusive.** Activité en pleine croissance. SARL. Chiffre d'affaires de 51 à 100 MF. Effectif de moins de 5 employés. Prix : 55 MF

✧ **Alimentation générale et carburants.** SCI immobilier (600 m<sup>2</sup>) incluse. SARL. Activité en croissance. Excellente zone de chalandise, forte progression, amélioration des marges d'achats possibles. Effectif de 5 à 10 employés. Chiffre d'affaires de plus de 300 MF. Prix : 315 MF.

## SERVICES

✧ **Transport de personnes.** Navettes vers l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta. SARL. Cinq véhicules. Cession urgente. Activité en croissance. Effectif de moins de 5 employés. Chiffre d'affaires de moins de 25 MF. Prix : 13 MF.

✧ **Entretien et création d'espaces verts.** SARL. Activité en croissance. En leadership, marchés déjà signés. Effectif : plus de 30 employés. Chiffre d'affaires supérieur à 30 MF. Prix : 130 MF.

✧ **Location de motos, scooters, voiturettes.** Activité en croissance. SARL. Planning de location plein. Stock matériel roulant 26 MF. Chiffre d'affaires inférieur à 25 MF. Effectif : moins de 5 employés. Prix : 41 MF.

✧ **Crèche.** Service de puériculture. Activité stable. Liste d'attente importante, équipements, loyer modéré, activité rentable. Effectif de moins de 5 salariés. Prix : 8,5 MF.

En partenariat avec Cessions Acquisitions,  
Vous souhaitez évaluer, acheter ou vendre une entreprise ?  
Contact : 23 71 67 - [www.cessionsacquisitions.nc](http://www.cessionsacquisitions.nc)  
Immeuble Le Fuji - 16 rue Bichat - 98800 Nouméa CP 158 T  
Garantie Trésor Public



## NOUVELLE-CALÉDONIE AGRICULTURE

### ✧ Foire de Bourail

Du 15 au 17 août  
Le rendez-vous incontournable de tous les Calédoniens : rodéo, course de pick-up, exposition de tracteurs, concours de bêtes... Ambiance broussarde garantie. Pour en savoir plus, Bourail tourisme tél. 46 46 12 [info@bourailtourisme.nc](mailto:info@bourailtourisme.nc)



## FORMATION

### ✧ Salon de l'étudiant

Les 30 et 31 août  
Université de Nouvelle-Calédonie, Nouville

## LOISIRS

### ✧ Salon de la mer et du bateau

Du 12 au 15 septembre  
À la veille de l'été, la Maison des artisans relance un de ses premiers salons. Maison des artisans, Nouville Tél. 27 56 85 / 77 30 90 [www.boutiques-artisanales.com](http://www.boutiques-artisanales.com)

## MÉTROPOLE DÉCORATION

### ✧ Maison & objet

Du 6 au 10 septembre  
Paris Nord, Villepinte [www.maison-objet.com](http://www.maison-objet.com)

## AUSTRALIE GASTRONOMIE

### ✧ Fine Food Sydney

Du 7 au 12 septembre  
Plus de 1 000 exposants issus de 38 pays et près de 25 000 visiteurs. Market Street, Sydney [www.finefoodaustralia.com.au](http://www.finefoodaustralia.com.au)

## ÉNERGIE

### ✧ All-Energy 2013

Les 9 et 10 octobre  
Plus de 4 500 visiteurs et 270 entreprises réunies en 2012 pour la 5<sup>ème</sup> édition de cet événement organisé autour du thème de l'énergie propre. Melbourne, Convention and Exhibition Centre [www.all-energy.com.au](http://www.all-energy.com.au)

## JAPON PUERICULTURE

### ✧ Playtime Tokyo

Du 27 au 29 août  
Trois jours dédiés à l'univers de l'enfant, du junior et de la future maman. Belle salle Shibuya garden, Tokyo [www.playtimetokyo.com](http://www.playtimetokyo.com)



## CHINE MOBILIER

### ✧ Furniture Manufacturing and Supply China

Du 11 au 14 septembre  
World Expo Exhibition & Convention Center, Shanghai [www.fmcchina.com.cn](http://www.fmcchina.com.cn)

## VIETNAM DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ✧ Green Biz

Du 18 au 20 septembre  
Melia, Hanoi [www.greenbiz2013.com](http://www.greenbiz2013.com)

Les dates des salons sont mentionnées sous réserve. N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

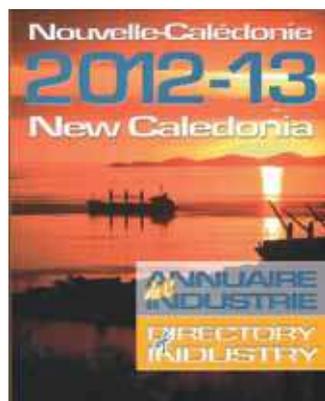
## CULTURE

L'accès aux services culturels n'est pas toujours aisé en brousse. Entre semaine du livre et fête des bibliothèques, les initiatives ne manquent pas pour favoriser la lecture. Une librairie ambulante circule notamment dans le Nord tandis que des ateliers d'écriture sont organisés à l'attention des plus jeunes. Autre type de culture, les plantes endémiques dont le marché est en pleine croissance. À lire dans **Le pays**.

**Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 250 XPF.**



## Industrie



L'annuaire de l'industrie regroupe les contacts de centaines d'entreprises, classées par secteur d'activité. Adresse, téléphone mais aussi mail et site Internet, toutes les coordonnées nécessaires des professionnels de Nouvelle-Calédonie sont détaillées. Une série de reportages apporte aussi un éclairage sur différents secteurs et acteurs de l'économie, notamment la SLN et Vale, côté mines. Autre atout de l'**Annuaire de l'industrie**, une présentation bilingue français/anglais bien utile aux entrepreneurs étrangers.

**Plusieurs exemplaires sont disponibles au service Informations économiques de la CCI-NC.**

## RECOUVREMENT

Des outils et des méthodes pour limiter le risque d'impayé dans un marché international incertain. C'est ce que propose l'**Atlas** des risques pays du Moci. En fournissant des informations et des recommandations claires sur 104 pays, en indiquant notamment les pratiques de paiement les plus répandues chez les exportateurs et les conditions de logistique et de transport, la cinquième édition de cet atlas est une référence, aussi bien pour les entrepreneurs expérimentés que pour les débutants des échanges avec des pays étrangers.

**Disponible en consultation au service Informations économiques de la CCI-NC.**



## Votre éco : le nickel en 2013



À l'occasion de la conférence internationale organisée autour du nickel à Nouméa en juillet dernier, un hors série **Votre économie** consacre une centaine de pages à l'or vert. Alors que le Caillou abrite désormais trois usines de traitement, les enjeux sont plus que jamais stratégiques. Rencontres avec les experts du secteur, points sur les dossiers concernant l'environnement, la fiscalité, témoignages des gens de métiers, plus qu'un état des lieux, **Votre éco** dresse un portrait aux multiples facettes de la planète nickel versant Calédonie.

**Disponible en consultation au service Informations économiques de la CCI-NC.**

## Développement

Le dispositif des zones de développement prioritaire (Zodep) a été mis en place pour favoriser le dynamisme économique sur les terres coutumières. Ces dernières représentent près de 27 % du territoire. Terrain inaliénable, il était jusqu'alors difficile de promouvoir des projets sur leur sol. Les Zodep constituent donc un nouvel axe de développement. Dans la rubrique formation, **Nord**

**infos** dresse le portrait de deux jeunes de Touho et Poum, devenus animateurs au sein de leur commune d'origine.

**Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 500 XPF**





# LA PROVINCE SUD AIDE LES ENTREPRISES

## Les secteurs concernés

1

ÉCONOMIE  
GÉNÉRALE

2

ÉCONOMIE  
VERTE

3

ÉCONOMIE  
RURALE

4

ÉCONOMIE  
MARITIME



## Les dispositifs de la province Sud

**CASE**

CODE DES AIDES POUR  
LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

**SudInnovation**  
FONDS D'AMORÇAGE  
en partenariat avec **bpi**france

**FGPS**

FONDS DE GARANTIE  
DE LA PROVINCE SUD

 **PromoSud**  
Société de Financement et de Développement de la province Sud

## Renseignez-vous :

1 2

**DIRECTION DE L'ÉCONOMIE,  
DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI (DEFE)**

30, route de la Baie-des-Dames  
Ducos Le Centre et Le Forum du Centre  
Tél. **23 28 30** - [defe.contact@province-sud.nc](mailto:defe.contact@province-sud.nc)

3 4

**DIRECTION  
DU DÉVELOPPEMENT RURAL (DDR)**

6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
Tél. **20 38 00** - [ddr.contact@province-sud.nc](mailto:ddr.contact@province-sud.nc)

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

s'engage chaque jour  
à vos côtés !

